

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018





SOMMAIRE



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

5



INTRODUCTION

7



PARCOURS DE JEUNES

9



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

33

Notre organisation

33

L'accompagnement global

34

Des actions bénéficiant de financements spécifiques

43



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

47

Les 4552 jeunes accueillis

47

Les 1363 nouveaux jeunes ou premiers accueils

51

Les dispositifs d'accompagnement renforcé

55

Les actes professionnels

57



L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ

60



ACTIVITÉ DES SITES

62





RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



2018 a connu son lot de réformes (loi avenir, la réforme de la formation professionnelle, fusion des OPCA...). Pour autant malgré tous ces changements, SQYWAY 16/25 a su garder le CAP depuis sa création au 1er janvier 2018, en s'appuyant sur ses valeurs d'accueil, d'information, d'accompagnement et d'orientation donnant ainsi à chaque jeune qu'elle rencontre les moyens de décider pour lui-même de son avenir.

La principale préoccupation est de pouvoir soutenir chaque jeune dans son accès à l'autonomie en prenant en compte l'ensemble des difficultés qu'il rencontre.

Dans une situation économique complexe, le chômage reste à un niveau élevé. Pour autant, je souhaite rester vigilant pour celles et ceux qui sont encore en situation de fragilité car le chômage des jeunes reste important et celles et ceux qui ne bénéficient pas des premiers effets positifs de la croissance sont les plus en difficulté.

2018 a été riche de projets pour SQYWAY 16/25 qui doit sans cesse s'adapter et modifier son organisation. Cette nouvelle organisation, ce nouveau schéma territorial regroupant les 12 communes et les communes associées sur une seule et unique implantation juridique SQYWAY 16/25 a redonné un nouvel élan économique et de notoriété sur notre agglomération.

L'orientation vers l'entreprise nous démontre chaque jour son intérêt pour nos bénéficiaires. Ces mêmes entreprises qui nous sollicitent, affirment bien tout l'enjeu de l'emploi sur notre bassin économique.

L'année 2018 aura été le premier exercice complet depuis la fusion au 31 décembre 2017. Une année d'activité riche grâce nos partenaires institutionnels et financiers que je remercie pour leur soutien sans faille. Les équipes de SQYWAY16/25 auront contribué au nouveau projet et à l'évolution sur nos organisations. La mutualisation implique un nouveau regard sur nos pratiques et notre image. Pour ce faire l'engagement de notre eMarketing a été de recruter un Community Manager en alternance. Nous sommes désormais présents sur de nombreux réseaux sociaux. Enfin, nous devons aussi souligner

que cette année a été marquée par le départ de Samuel Vanhoutte, ancien directeur de Plaisir qui a été un acteur clé pour la fusion des deux ex Missions Locales.

Les appels à projets du plan d'investissement dans les compétences, le PACTE régional signé par l'État et la région, la stratégie de lutte contre la pauvreté, la loi obligation de formation pour les 16-18 ans, les tentatives de rapprochement avec Pôle emploi, sont autant de changements qu'il faut intégrer dans nos activités structurelles et qui nécessitent beaucoup d'énergies.

La bonne coopération nous permet encore de répondre au mieux aux exigences des politiques publiques grâce, je pense, à l'excellente collaboration et à l'organisation par thématiques des groupes de travail.

Ceci est le signe d'un changement de paradigme important dans l'activité et le financement du réseau des Missions Locales, il nous semble indispensable de réfléchir à de nouvelles organisations pour y faire face.

L'année qui arrive ne sera pas de tout repos avec encore de nombreux changements dans les modalités de financement, des appels à projets à mettre en œuvre, une politique publique de plus en plus exigeante et des moyens en baisse.

Je souhaite remercier les administrateurs et le bureau qui a su se mobiliser en toutes circonstances et sur qui je sais pouvoir encore compter pour appuyer les décisions parfois difficiles.

Le programme annoncé par l'État dans le plan de financement 2019-2022 va renforcer, je l'espère, le rôle des Missions Locales. Nous devons et nous voulons maintenir un niveau de qualité de nos missions auprès des jeunes de 16 à 25 ans.

ERWAN LE GALL, Président SQYWAY16/25





INTRODUCTION

Durant l'année 2017, les Présidents des deux Missions Locales ainsi que les deux directeurs ont préparé sur les plans techniques, sociaux et juridiques la fusion entre la Mission Locale de Plaisir Val de Gally et la Mission Locale de Saint-Quentin-en-Yvelines et des Environs.

Ne restait plus pour 2018 qu'à rendre cette fusion effective, en s'appuyant sur deux forces, le maintien du soutien financier et donc des effectifs, et l'adhésion de l'ensemble des salariés à cette fusion. Afin d'impulser cette dynamique et de commencer à constituer une équipe unique, nous nous sommes retrouvés en séminaire résidentiel durant deux jours fin décembre 2017.

Nous y avons jeté les bases du travail que nous devons mener collectivement en s'appuyant sur l'intelligence collective et sans à priori, ni tabou. Une dizaine de groupes de travail ont été constitués et ont travaillé en 2018 afin de réinterroger l'ensemble de nos pratiques.

Certains thèmes ont été prioritaires, tels :

- L'harmonisation de l'offre de service et des pratiques
- La relation avec les entreprises
- Les enjeux du numérique
- La communication / le marketing
- La diversification des sources de financement.

Fin 2018, ce chantier n'est pas abouti et nous devons poursuivre la réflexion, mais globalement :

- Nous constituons une seule et même équipe au sein de laquelle tout le monde travaille ensemble
- Nous avons harmonisé nos procédures, nos pratiques, notre organisation
- Profitant du développement des écoles du numérique sur Saint-Quentin-en-Yvelines, nous avons progressé dans la connaissance de la

diversité des métiers et des formations de tous niveaux y préparant

- Nous avons changé de nom et de logo
- Nous avons décidé d'embaucher une alternante en master communication afin de développer et structurer notre communication numérique
- Nous avons décidé de renforcer les moyens humains affectés au service emploi, afin de développer la relation entreprise et les opérations de recrutement
- Nous avons recherché de nouveaux financements dans le cadre des projets ITI ou PIC afin de faire face à la baisse prévisible des financements socles

Un regret, avec Samuel co-directeur durant toute l'année 2018, nous n'avons pas su prendre le temps et le recul nécessaire pour rédiger un nouveau projet de structure afin de donner de la visibilité et un cap aux salariés et aux financeurs.





PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE

Athman est venu pour la première fois à la Mission Locale en 2014. Il venait d'échouer au CAP employé polyvalent de restauration au Lycée Vaucanson des Mureaux.

En 2015, se questionnant sur son attrait pour le secteur de la restauration, il a intégré le pôle de projet durant lequel il a pu réfléchir à une nouvelle orientation, tout en faisant de la remise à niveau et des stages en entreprise. Deux secteurs ont émergé de cette réflexion : les métiers de la restauration en faisant toujours partie, mais également ceux de la manutention. À l'issue de cette formation, Athman a intégré le « Club de l'Emploi » proposé par la Mission Locale, durant lequel, deux fois par semaine, au sein d'un petit groupe, il a activement recherché un emploi. La Mission Locale (en partenariat avec la Ville de Plaisir) propose chaque été, depuis 2015, des chantiers d'été dans les services techniques.

Par ce biais, Athman a effectué 8 semaines au sein du service « propreté environnement ». Il a pu se rendre compte de son intérêt, aussi bien pour cet emploi que pour le travail avec l'équipe présente dans le service. A l'issue de ce chantier, Athman a de nouveau intégré le « Club de l'emploi ».

Il a souhaité se positionner sur le recrutement Burger King effectué en partenariat par la Mission Locale et Pôle-Emploi (La Mission Locale a coorganisé des sessions de recrutement pour l'ouverture de cette enseigne à Plaisir). Athman a été retenu et a signé un CDI de 25 heures en Septembre 2016.

Cependant, son contrat a pris fin en novembre 2016 car le rythme imposé par Burger King ne lui convenait pas. De retour au Club, à la suite d'une proposition, Athman a signé un CDD de 12 mois en tant qu'employé polyvalent de restauration à l'hôpital de Plaisir. Le rythme semblait plus adapté. Il été recruté et pendant 12 mois, il a été salarié de l'hôpital. L'hôpital n'a pas souhaité renouveler le contrat d'Athman. Il n'arrivait pas à s'inscrire dans la durée...
« La restauration, c'est fini pour moi. »

Athman, dans le doute, a souhaité réfléchir afin de pouvoir rebondir sur une nouvelle opportunité professionnelle.

La Mission Locale étant plateforme de Service Civique, (prospection auprès des employeurs, information des jeunes sur le service civique,

proposition des missions aux jeunes, ...), sa conseillère lui a présenté le Service civique. Il y a immédiatement répondu favorablement.

« Ça m'intéresse ! J'ai toujours voulu me rendre utile et cela me donnera confiance en moi. »

D'avril 2018 à octobre 2018, il a été «Ambassadeur de la Mixité Sociale» au sein d'une association plaisiroise.

Lors de ce Service Civique, au contact des plaisirois il s'est ouvert, a pris confiance et a de nouveau été prêt pour une recherche active d'emploi.



« Si aujourd'hui je travaille et fais un boulot qui me plaît, c'est parce que j'ai été soutenu et accompagné par la Mission Locale ! »

En Octobre 2018, la Ville de Plaisir a sollicité la Mission locale pour un emploi au service « Propreté environnement », le même où Athman avait exercé en 2016.

La candidature d'Athman a été retenue, et il est embauché en novembre 2018 pour un CDD et son ambition est de tout faire pour devenir titulaire.

« 2018 a été une année importante pour moi. Avec le Service Civique, l'emploi à la mairie, j'ai vraiment franchi le cap d'une insertion durable. La Mission Locale ne m'a jamais lâché et j'ai toujours pu compter sur elle ! »



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE

« Si mon parcours peut motiver d'autres jeunes... Aujourd'hui en CDI, je suis heureux dans mon emploi. »

Aristote

Aristote est venu à la Mission Locale après avoir obtenu un Bac Pro Electrotechnique. En venant à la Mission Locale son désir premier était de se former en maintenance puis poursuivre vers un BTS, de préférence en alternance. Orienté par la Mission Locale vers l'AFPA, il a préparé un titre professionnel « Maintenance » qu'il a obtenu. En décembre 2017, au vu de sa situation précaire, il a intégré le dispositif

« Garantie Jeunes » durant lequel il a effectué différents stages dans le but de trouver un maître d'apprentissage pour son BTS.

Chez LABOR HAKO, partenaire de la Mission Locale, Aristote a effectué deux stages en maintenance.



Présentation LEGENDRE



Aristote en poste chez Legendre

Ces derniers se sont bien déroulés et l'entreprise était partante pour intégrer le jeune à la rentrée prochaine dans le cadre d'un BTS en alternance. Aristote, au vu de sa situation et après réflexion, n'a plus souhaité préparer un BTS.

« Il faut que je travaille... »

La Mission Locale, qui propose régulièrement des visites entreprises suivies de datings dans l'optique de recrutements, a organisé en octobre une session chez LEGENDRE Logistique, situé à la ZI de Trappes Elancourt. Des postes d'emballeurs caissiers et d'intégrateurs étaient à pourvoir. Aristote est venu à deux sessions de préparation : la visite et à l'entretien (Préparation avec le soutien de parrains). Lors de la visite, il s'est vu travailler chez LEGENDRE. A l'issue du dating, il a été recruté.



Visite LEGENDRE

Après une période de stage Aristote a été recruté en intérim puis a signé un CDI le 2 janvier 2019.

« Certainement que je préparerai un BTS, mais là, j'avais besoin de travailler et je ne regrette pas, c'est une réelle chance pour moi d'être chez Legendre. »

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE



Sasa est suivi par la Mission Locale depuis 2014. Il vient au service emploi pour la première fois en 2015, puis deux fois en 2017. Il n'était pas du tout motivé, ni autonome. Il n'avait pas de boîte mail et ne savait pas non plus s'en servir. Sasa était en dehors de la réalité du marché de l'emploi, il n'avait aucun diplôme et ne disposait, à son actif, que de stages dans le secteur du bâtiment, domaine qui ne lui plaisait plus. Cependant il n'avait aucun projet professionnel en tête et il avait également quelques déboires avec la justice.

Sasa a intégré la Garantie Jeunes en 2017. Il a été suivi en accompagnement renforcé pendant une année. Il a participé à de nombreux ateliers de préparation et de recherche d'emploi afin de l'accompagner à s'insérer sur le marché du travail, acquérir les codes ainsi que renforcer sa motivation. Durant son parcours en Garantie Jeunes, il est orienté vers les Clauses d'insertion. Dispositif qu'il n'a pas intégré car il n'a pas donné suite. Cette année d'accompagnement Garantie Jeunes fut chaotique, Sasa étant loin d'être prêt à s'engager dans la vie active, montrant une attention et une motivation en dents de scie, une temporalité différente au cours de laquelle il avait parfois des prises de conscience où il réalisait qu'il fallait qu'il se prenne en main mais celles-ci ne duraient jamais.

Il se laissait ensuite aller dans sa « galère », contraignant sa conseillère Garantie Jeunes à le relancer intensivement afin de le faire raccrocher. Son CV étant de plus en plus vide avec le temps, une période d'inactivité de plusieurs années injustifiable et des périodes d'incarcération, il devenait un candidat avec un profil de moins en moins intéressant sur le marché de l'emploi.

A la fin de son suivi Garantie Jeunes, il est très vite revenu au service emploi de la Mission Locale dans une bonne dynamique, celle de ne pas laisser tomber les efforts fournis pendant un an et toujours l'espoir de trouver un emploi. Il est venu une fois par mois pendant 4 mois, rythme bien sûr insuffisant au vu de son manque d'autonomie dans ses recherches, mais toujours avec une détermination de s'investir à chaque atelier. Il était devenu plus motivé, plus impliqué, il faisait également les démarches qu'on lui demandait. Cependant, il fallait encore

l'accompagner et l'aider sur beaucoup d'actes, comme la maîtrise des outils bureautiques.

J'ai réalisé un guide avec des captures d'écran pour qu'il apprenne à envoyer sa candidature par mail étape par étape. Nous avons recherché ensemble des agences d'intérim sur internet et je lui ai montré comment créer son espace personnel pour s'inscrire ainsi que télécharger son CV. Nous avons relancé les agences d'intérim ensemble afin qu'il puisse observer quel discours adopter. Il a été de nouveau positionné sur les Clauses d'insertion ainsi que sur les agences d'intérim partenaires de la Mission Locale. Je lui ai montré comment rechercher et répondre à des offres sur le site de Pôle Emploi et d'autres sites généralistes d'offres d'emploi. Nous avons échangé sur l'organisation à avoir dans les démarches de recherche d'emploi afin de pouvoir les suivre.

L'accompagnement d'un an en Garantie Jeunes l'a aidé, l'a fait avancer intérieurement et l'a fait mûrir. A sa quatrième venue au service emploi en 2018, Sasa s'est positionné sur une offre d'emploi en intérim dans le secteur du bâtiment. Il a été retenu. Son comportement et son travail ont été tellement satisfaisants qu'il a été prolongé d'un mois. Depuis l'agence intérim lui propose régulièrement d'autres missions.

Il aura fallu 4 années de suivi par la Mission Locale pour que Sasa ait enfin le déclic. Il aura fallu ce long parcours pour qu'il soit prêt personnellement et préparé à enfin saisir une opportunité, ainsi que d'avoir un comportement adapté en situation de travail.

Christelle a 24 ans lorsqu'elle vient pour la première fois à la Mission Locale. Titulaire d'un Master II Business Development, elle n'arrive pas à décrocher un entretien en vue d'un recrutement dans le ou les métiers pour lesquels elle s'est formée : cheffe de produits, chargée de projet marketing... Et ce malgré deux années d'apprentissage chez Air France.



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE

Après un travail d'optimisation et de mise en valeur de ses outils de recherche d'emploi ainsi que la mise en place d'une stratégie, Christelle a pu obtenir quelques entretiens, mais elle s'est vite rendue compte qu'elle n'était absolument pas sûre d'elle et que de ce fait, elle ne se mettait pas suffisamment en valeur, ce qui aurait favorisé l'accès à l'emploi ou à un second entretien.

Après avoir travaillé avec Christelle sur ce point, nous avons mis en place, comme seconde étape de parcours, une participation à l'atelier « Me regarder ». Ce temps lui a permis de repérer et travailler des points d'amélioration mais aussi de se découvrir des compétences en termes de management, ce qu'elle ne soupçonnait pas. L'animatrice de cet atelier lui a donc confié des « responsabilités », ce qui a eu pour effet de solidifier l'aspect confiance en soi.

A la suite de cette action, Christelle a émis le souhait de continuer un accompagnement renforcé par la Mission Locale mais verbalisait aussi le besoin d'avoir un soutien complémentaire lui permettant de garder confiance en elle et d'être dans l'action.

En parallèle, elle a largement travaillé l'aspect réseau tout en répondant de manière « classique » à des offres lui correspondant, son ciblage étant tout à fait efficient.

Nous l'avons donc orientée, en troisième étape de parcours, vers le dispositif « Job academy » du club FACE qu'elle a intégré le 14/01/2019 et qui devait se terminer le 10/05/2019. Au fur et à mesure des rendez-vous et des différents ateliers proposés par cette action, j'ai pu constater un mieux-être dans le « parler de soi » qui s'est largement répercuté sur les entretiens puisque Christelle en a obtenu un nombre satisfaisant et était, le plus souvent, sur la « short list ». Christelle a commencé un CDI le 09/05/2019 en tant que product manager chez MEETIC. Elle n'a donc pas pu participer à la clôture de cette action.

Témoignage de Christelle sur sa participation à la Job Academy

« J'ai entendu parler du programme de parrainage de la Job Academy organisé par FACE par mon conseiller à la Mission Locale d'Elancourt. J'ai

souhaité participer à la Job Academy afin d'être épaulée dans mes recherches d'emploi par un professionnel du Château de Versailles. J'avais besoin d'un regard extérieur sur les documents joints à mes candidatures (CV et lettre de motivation) mais également de conseils concernant mes méthodes de recherche et les entretiens. »

Accompagnement de ma marraine

« J'ai rencontré ma marraine chef de projet e-commerce et elle m'a accompagnée de janvier à mai sur différents sujets. Ainsi, nous avons revu ensemble mon CV et amélioré ma lettre de motivation. Avant chaque entretien que j'ai pu passer, j'ai pu avoir de précieux conseils sur les éléments à mettre en avant, les questions pour lesquelles préparer une réponse. Nous faisons aussi un débrief à chaque opportunité qui n'aboutissait pas pour en tirer des axes d'amélioration. Au-delà de cela, nous avons aussi balayé ensemble toutes les voies pour accéder à l'emploi :

- candidature classique (sur les plateformes comme LinkedIn ou Indeed, mais également en déposant mon CV sur certains sites : Apec, Welcome to the Jungle, Jobteaser, Cadremploi),
- candidatures spontanées, sites de recrutement propres aux entreprises, agences d'intérim (que je n'ai pas eu le temps d'exploiter) ou encore les événements de job dating (comme le SQY Emploi organisé au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines le 4 avril auquel j'ai participé).»

Rencontres professionnelles

« Dans le cadre de la Job Academy, j'ai aussi beaucoup apprécié les rencontres professionnelles, notamment à travers les ateliers collectifs organisés tous les mois. Au premier abord, il s'agissait de thèmes assez classiques dans la recherche d'emploi, comme par exemple la réalisation du CV qui semblait être connus de tous, mais chacun de ces ateliers m'a permis d'apprendre de nouvelles choses ou d'entendre des conseils de la bouche de professionnels. À la suite de ces ateliers, j'ai ainsi pu optimiser ma page LinkedIn et intégrer davantage

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE



de mots clés dans les CV que j'envoyais.

A mi-parcours, j'ai également pu m'entretenir avec la DRH du Château de Versailles et lui poser mes questions. Ce RDV a été enrichissant car je suis repartie avec des réponses et surtout des conseils concernant la préparation des entretiens. Cela m'a également redonné la motivation nécessaire pour ne pas me décourager même après des refus.

Ma marraine a également organisé un RDV avec les personnes travaillant dans son service afin d'échanger ensemble sur leur quotidien, leurs parcours et leurs démarches de recherche d'emploi. J'ai ainsi pu discuter avec la cheffe de projet marketing et partenariats, qui m'a présenté son parcours, son périmètre et m'a donné des conseils en vue d'un entretien mais aussi des conseils pour les jeunes embauchés, à mettre en pratique notamment durant la période d'essai.

L'atelier qui a été le plus déterminant a été l'atelier de simulation d'entretien d'embauche, que j'ai pu réaliser avec un intervenant extérieur. Cet atelier d'une durée approximative de 40 minutes/1H a été un excellent entraînement pour moi avant le « vrai » entretien d'embauche que je passais le lendemain. Il m'a posé certaines questions qu'on ne m'avait jamais posées auparavant et a cherché à me faire démontrer ma motivation et mes qualités adéquates au poste. Après cette simulation, j'ai pu bénéficier d'un retour détaillé (tant sur le fond que sur la forme de mon discours), ce qui m'a permis de me préparer au mieux et de parer à toute éventualité. »

Bilan

Je voudrais remercier le Château de Versailles ainsi que les personnes que j'ai pu rencontrer grâce à la Job Academy. Ce programme m'aura été très bénéfique, tant sur le plan personnel (maintien de la confiance en soi et de la motivation) que sur le plan professionnel (conseils, aide, échange et rencontres). Grâce à la Job Academy et tous ces intervenants, je pense que ma recherche a pu s'accélérer (davantage d'entretiens) et j'ai finalement trouvé un emploi, celui sur lequel portait la simulation d'entretien d'embauche (product owner junior chez MEETIC). Ma prise de poste a lieu

le 9 mai, c'est pourquoi je n'étais malheureusement pas présente à la cérémonie de clôture.

J'accueille **Genifer**, âgée de 19 ans, la fille aînée d'un diplomate de la République de Centrafrique, qui souhaite mener une recherche d'emploi dans la restauration soit gastronomique soit traditionnelle, sachant qu'elle souhaite pouvoir prochainement poursuivre ses études en restauration. Elle est titulaire d'un baccalauréat professionnel en cuisine préparé au Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme de Saint-Quentin-En-Yvelines, et elle a effectué de nombreux stages pratiques en France et en Irlande. Je mets en place des actions de recherche d'emploi, en tant que conseillère emploi, tel que recevoir, traiter, diffuser les opportunités provenant de nombreuses entreprises, préparer ses candidatures et effectuer la mise en relation jeune - employeur. Elle avance bien dans ses recherches, mais un obstacle survient, son père a été muté aux Etats-Unis, ce qui fragilise son droit au séjour en France. Et trois employeurs qui souhaitaient l'embaucher ne donnent pas suite, car maintenant pour qu'elle puisse obtenir un titre de séjour l'autorisant à travailler il faut qu'ils s'acquittent d'une taxe à l'OFII.

Lors d'un contact avec un employeur, gérante d'un nouveau restaurant à Jouars-Ponchartrain, qui a un besoin urgent de recrutement en personnel de cuisine et de salle en vue de l'ouverture prochaine, je présente la situation administrative de Genifer. La gérante me demande de lui transmettre sa candidature et je l'invite à tester la jeune par le biais d'une mise en situation en milieu professionnel afin de valider l'embauche définitive. J'explique et j'accompagne lors de nombreux échanges téléphoniques et par mail, la gérante dans les démarches qu'elle doit effectuer en vue de la déclaration d'embauche d'un salarié étranger. Le 2 avril, Genifer me contacte avec joie et m'informe qu'elle a obtenu l'autorisation tant attendue de travailler, en recevant un nouveau récépissé, je relaie l'information auprès de ma collègue, et conseillère référente de cette jeune sur sa nouvelle situation.



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE

Le suivi en emploi permet de constater le bilan positif de cet accompagnement par la satisfaction commune des deux personnes sur le plan professionnel.

Wilane a 18 ans lorsqu'il vient pour la première fois à la Mission Locale à la rentrée 2018. Il venait d'obtenir un CAP Employé de Commerce Multi-Spécialités, mais ne souhaitait pas continuer dans la vente.

Il se posait des questions sur son avenir professionnel. Je souhaitais l'orienter vers un bilan d'orientation proposé par la Mission Locale, mais sa mère ne semblait pas d'accord avec cette orientation me disait-il. Il a donc écouté sa mère ! Wilane me parlait de métiers qui l'intéressait : la médiation, ou encore travailler en centre de tri à la poste. C'est alors que j'ai commencé à travailler le projet d'agent de médiation avec lui : il se montrait attentif et intéressé par ce métier. Je savais que SQYBUS recrutait régulièrement des agents de médiation en contrat de professionnalisation. J'ai donc contacté la directrice adjointe et lui ai parlé de ce candidat potentiel. Nous avons préparé sa candidature, nous avons travaillé son CV et sa lettre de motivation, ainsi que l'entretien d'embauche, et lorsque j'ai estimé qu'il était prêt à candidater, j'ai envoyé sa candidature. Il a eu un entretien qui s'est bien déroulé, mais SQYBUS hésitait à retenir sa candidature car il est jeune pour ce type de poste et un peu timide. Cependant Wilane s'étant montré très clair sur son projet et suffisamment persuasif, sa candidature a été retenue. Il fallait tout de même réussir les tests de l'AFTRAL, centre de formation chargé de la partie formation d'agent de médiation. Il a passé les tests avec succès et a débuté son contrat de professionnalisation le 23 janvier 2019. Je n'ai que de très bons retours de SQYBUS, son travail se déroule bien. Cet accès à un emploi durable m'a permis de mettre fin à son PACEA pour accès à l'autonomie ainsi qu'à son accompagnement dans le cadre de la cotraitance.

Gory est un jeune que j'avais rencontré, dans un premier temps, lorsque j'étais conseiller emploi. Suite à son CAP de serrurier métallier obtenu en juillet 2018, sa conseillère l'avait orienté vers le service emploi. Son CV a été remis à jour, nous avons travaillé sa lettre de motivation et entamé une recherche d'emploi active. Du mois d'août au mois d'octobre 2018, il a régulièrement effectué des missions d'intérim en tant que serrurier métallier. En septembre 2018, j'ai commencé à le suivre en tant que conseiller accueil et non plus comme conseiller emploi. La conseillère emploi a repris le flambeau au service emploi. Il était ainsi toujours bien soutenu au niveau de sa recherche d'emploi.

Son CV a été présenté à l'entreprise EATON et il a débuté rapidement un CDD d'opérateur de fabrication de pièces jusqu'au 31/12/2018 (soudeur de petites pièces aéronautiques). En raison de son implication chez EATON, son CDD fût renouvelé jusqu'au 30/03/2019, puis contrat transformé en CDI début avril 2019. Son objectif dorénavant est d'obtenir son permis B : une demande d'allocation PACEA a été présentée en avril 2019 afin de le soutenir financièrement. Je continue à l'accompagner dans le cadre du PACEA, afin de l'aider dans la gestion des démarches administratives.

T. durant les deux années ayant précédé sa venue à la Mission Locale, a bénéficié d'un placement en foyer dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il est sorti de ce dispositif, peu avant son 21ème anniversaire, par manque d'implication dans la mise en œuvre d'un projet professionnel. Il est revenu habiter avec sa mère, désormais séparée de son nouveau compagnon. Il oscillait ainsi entre son père qui habite la Seine et Marne et sa mère.

Il est venu avec une demande de recherche d'emploi, mais nous avons rapidement constaté qu'il se montrait peu assidu et investi aux ateliers et qu'il manquait d'autonomie.

Je lui ai proposé d'être accompagné par un parrain afin de progresser dans la maîtrise des outils bureautiques et internet. Cet accompagnement

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



individuel lui permettait d'aller à son rythme sans être perturbé par la présence d'autres jeunes qui auraient lors d'un atelier des demandes différentes. Parallèlement, je lui ai proposé de participer à l'atelier Me Regarder afin de travailler sur sa communication en situation de groupe et de prendre du recul sur sa stratégie de recherche d'emploi.

Progressivement, T a consenti à rechercher de manière plus large que la seule vente des jeux vidéo visée au départ. A la faveur d'un stage réalisé chez Intermarché, il a été affecté au stand charcuterie traiteur. Cette mission d'une semaine aurait pu se prolonger mais le jeune a dû repartir chez son père quelques semaines pour difficultés familiales.

À la fin des vacances d'été, il est revenu à Guyancourt avec le désir de faire de l'alternance en boucherie car sa dernière expérience professionnelle en grande distribution lui avait permis de constater que ce métier était très bien rémunéré. Nous avons été confrontés à 2 difficultés : il n'y avait plus de places au CFA de Versailles pour la rentrée en cours et T avait désormais 22 ans ce qui lui permettait donc d'avoir un salaire plus intéressant certes, mais qui impliquait un coût élevé pour l'employeur.

C'est à ce moment qu'une opportunité s'est offerte d'accéder à un poste d'emballleur en boulangerie chez Intermarché, et il a été embauché en CDD d'un an. Restait alors à stabiliser sa situation logement afin d'éviter une autre rupture de parcours. Je l'ai orienté vers le CLLAJ, afin qu'il ait une information exhaustive sur ses possibilités et les démarches à effectuer.

Ensuite, nous avons constitué une demande SIAO grâce à laquelle il a pu être positionné sur une place en Foyer de Jeunes Travailleurs. Parallèlement, nous avons fait un dossier de demande de Prime d'Activité. Il était éligible pour un peu moins de 100€. La demande des APL a pu se mettre en place aussitôt. Aujourd'hui, il souhaite préparer le permis B.

Mademoiselle est originaire de Dreux et vient d'emménager sur Trappes avec sa mère qui l'élève seule et travaille comme animatrice commerciale. Mademoiselle, a souvent dû se débrouiller seule. Renvoyée de deux collègues et ne sachant pas vers qui se tourner, elle est venue pour la première fois à la Mission Locale en octobre 2014.

Sans projet, nous lui avons proposé de participer à un Parcours d'Orientation Professionnelle. Elle va suivre cet atelier et en conclusion, au vu de son âge, elle va faire le choix de demander à retourner en milieu scolaire.

Puis, elle disparaît de nos circuits mais revient un an plus tard avec pour objectif de suivre une formation dans le domaine de la vente. Nous lui proposons de travailler son projet professionnel au sein du dispositif Avenir Jeunes, l'objectif étant qu'elle effectue des stages en entreprises afin de se faire une représentation plus réaliste du métier de vendeuse en magasin (contraintes horaires, station debout, capacité d'écoute...). Dispositif qu'elle intègre en décembre 2015. Cependant par son attitude, elle est renvoyée vers nos services.

Mais de nouveau, elle disparaît. Nous apprenons alors qu'une mesure ASE a été prononcée et qu'elle est donc prise en charge par ce service. Elle revient vers nous fin août 2018, et nous apprend qu'elle a travaillé pendant plusieurs mois, ce qui lui permet de bénéficier de l'ARE (Allocation Retour Emploi) pendant quelques mois et qu'ainsi elle peut subvenir à ses besoins alimentaires, d'hygiène et régler son loyer.

De nouveau, elle s'interroge sur son avenir professionnel. Nous lui proposons de faire un bilan de compétences afin de l'aider à faire un choix professionnel, mais également un travail sur elle-même. Bilan qu'elle va mener jusqu'au bout et qui aboutira sur l'idée de travailler auprès des adultes en tant qu'aide-soignante. Toutefois, la conseillère bilan va lui demander de faire un stage en milieu professionnel pour valider ce projet. Stage qu'elle ne fera pas, du fait de sa situation puisqu'elle est dans l'obligation pour rester autonome, de retrouver un travail rapidement.



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Ainsi, elle va se tourner vers l'emploi. Depuis, elle décroche quelques missions en tant qu'intérimaire. Mais ses ressources sont instables et sa situation précaire. De fait, elle rencontre des difficultés à subvenir à ses besoins de base, se privant souvent pour régler son loyer et ainsi ne pas se retrouver à la rue. Sur les conseils de son assistante sociale, elle nous sollicite pour une entrée sur le dispositif Garantie Jeunes qui lui assurerait un minimum de revenu et un accompagnement renforcé qui pourrait l'aider à décrocher un CDI temps complet. Dispositif qu'elle ne va pas intégrer ayant décroché un CDD pour une période de six mois.

Depuis nous maintenons dans le cadre du PACEA un suivi régulier de mademoiselle, car si un nouveau contrat ne lui est pas proposé, elle va revenir à la case départ.

Assurant le remplacement d'une collègue en congé maternité, je reçois le jeune majeur **Rachid** pour une demande réitérée de chèques mobilité dans une démarche de suivi médical régulier par un hôpital en Île-de-France. Je lui précise le rôle et la limite de l'utilisation de cette aide financière à la mobilité et lui demande de préciser les conditions de son utilisation. Je l'oriente vers une prise en charge de défraiement par le biais de son suivi hospitalier pour les trajets réguliers nécessaires à ce suivi. J'apprends que c'est la raison essentielle de sa venue en France car ce suivi particulier ne pouvait se faire dans son pays d'origine et l'a contraint à arrêter ses études (seconde générale en économie) pour venir se soigner en France. Sa demande de titre de séjour est en cours. Cette aide au transport lui permet de suivre également à Plaisir des cours de français langue étrangère, dans le cadre du parrainage proposé par les bénévoles à la Mission Locale ainsi qu'aux Restos du Coeur.

Je commence un suivi avec lui pour l'accompagner dans ses démarches (logement, régularisation de situation, santé...) et dans le cadre de son projet professionnel. Dès lors, Rachid me sollicite en

entretien individuel régulièrement. Dès réception du récépissé de son titre de séjour pour un an en France, nous nous heurtons à certaines difficultés d'accès aux dispositifs proposés lorsqu'il cherche à reprendre ses études interrompues pour raison de santé, car son titre de séjour provisoire ne lui permet pas de travailler sur le territoire français.

Il ne peut intégrer aucun des dispositifs financés par la Région afin d'envisager une remise à niveau en matières principales (maths, français), qui lui permettrait, par la suite, de suivre sans difficulté un cursus scolaire en langue française.

Il s'exprime avec encore quelques difficultés. Son langage n'est pas fluide, même si sa compréhension est correcte (celle-ci demeure basique dans son usage). Il a passé des tests chez Free Compétences pour évaluer son niveau de français mais ces tests datent de son arrivée sur le territoire français et sont jugés trop anciens pour être exploités.

Je recherche alors par le biais du « lycée de la nouvelle chance ». Là, c'est l'origine de ses études qui bloque son accès, du fait que le lycée d'origine n'est pas répertorié par l'agence en charge des lycées étrangers reconnus en France (AEFE : l'agence d'enseignement français à l'étranger). Il ne peut, dans ce cas, intégrer ce dispositif.

Parallèlement, Rachid entreprend de lui-même des démarches auprès du CIO de Saint-Cyr l'École et revient vers moi avec un dossier complet d'inscription, obtenu suite aux portes ouvertes auxquelles il a assisté, après conseil au CIO. La conseillère du CIO qui l'a reçu m'informe de sa démarche d'orientation, qu'elle-même considère comme erronée, compte tenu de sa situation. Il s'avère qu'il s'agit d'un lycée privé à Cachan qui nécessite un internat car le jeune est actuellement logé provisoirement hors de la commune de Plaisir (78), dans le cadre d'une reconduction de logement familial d'urgence tous les 15 jours, via le 115. Il ne peut donc envisager de si longs temps de transport, de manière régulière ni de si grandes distances journalières à parcourir.

L'internat et la reprise d'études en langue française pour obtenir un bac pro commerce est impossible à

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



financer dans les conditions de ressources qui sont les siennes. Par ailleurs, sa demande de logement provisoire tient compte de l'accompagnement de son père qui reste à ses côtés tant que sa situation ne s'est pas stabilisée en France. Son père envisage en effet de retourner auprès de sa famille dès que possible.

Nous entreprenons des démarches auprès du CLLAJ et du SIAO mais sans résultat car sans ressource, il ne peut être pris en charge autrement que par le logement provisoire d'urgence actuel obtenu par le 115, et ne peut accéder à un hébergement durable en foyer.

Nous reprenons les démarches de recherche d'établissement via la MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire). Malgré leurs conseils, compte tenu de la situation complexe du jeune et bien que celui-ci entreprenne des démarches de manière autonome et volontaire, il ne peut intégrer, vu son faible niveau de français, le dispositif RFI (Retour en Formation Initiale), dispositif en clôture imminente d'inscription pour la rentrée prochaine. Les conditions dans lesquelles il est venu en France et son faible niveau de français ne le lui permettent pas.

Je tâche, au cours de nos entretiens individuels réguliers de lui faire comprendre, sans le décourager dans des démarches entreprises de son initiative et sa détermination à reprendre une scolarité (en vue d'obtenir idéalement un bac pro commerce), les raisons des difficultés rencontrées de par la complexité de sa situation actuelle en France.

Il projette de travailler, après ses études, dans l'administration (gestion comptable ou commerciale), compte tenu d'un handicap qui limite l'usage de sa main gauche (il ne peut porter de charges lourdes, ce qui limite son emploi futur) et de ses problématiques de santé qui délimitent son champ d'investigation professionnelle. Il est nécessaire de tenir compte également de ces particularités dans la perspective de son projet professionnel.

L'unique possibilité qui s'offre à lui me parvient d'un partenariat proposé avec le « lycée des possibles » de la Celle Saint Cloud : je contacte la coordinatrice

et m'entretiens avec elle à propos de sa situation. Elle me propose un rendez-vous dans la perspective de l'intégrer à ce dispositif.

Elle m'indique les différentes étapes envisagées pour intégrer le « lycée des possibles » à la rentrée de septembre 2019 et l'éventualité d'un accès à un logement plus pérenne en internat à Marly le Roi (proche du lycée) pendant toute la durée de cet accompagnement « à la carte », ce qui lui permettrait d'effectuer une remise à niveau et d'intégrer par la suite la scolarité qu'il souhaite entreprendre.

Il semble avoir les critères requis pour intégrer ce dispositif. Nous prenons rendez-vous courant juin pour rencontrer les professeurs coordinateurs du lycée des Possibles. Par la suite, plusieurs entretiens seront à prévoir pour valider son intégration.

Cette éventualité lui permettrait d'accéder au statut scolaire et de bénéficier d'un logement stable, d'un accompagnement personnalisé ainsi que d'une remise à niveau. Il pourrait ainsi parfaire son projet de reprise d'études et de scolarisation en France, indépendamment de son suivi médical.

Il pourrait également profiter de ce dispositif pour effectuer des stages en entreprise (mises en situation professionnelle) avec un statut d'étudiant. Rachid D. a établi, au fur et à mesure de cet accompagnement une relation de confiance et n'hésite plus à me solliciter pour des conseils lorsqu'il entreprend des démarches de sa propre initiative. Il m'informe par exemple de sa démarche auprès de la Sécurité Sociale en vue d'obtenir la CMU.

Après avis auprès des conseillères référentes du dossier « santé » de la Mission Locale, je le dissuade d'entreprendre cette démarche pour le moment, puisqu'il bénéficie de l'AME et risque de se mettre en situation irrégulière, entraînant dans son attestation sur l'honneur de fausse déclaration concernant son logement fixe (qui, pour le moment, est une adresse postale de référence officielle et non un lieu d'habitation).



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

De même, il effectue une démarche auprès du centre des impôts afin de recevoir un avis de non-imposition nécessaire pour justifier de ses ressources actuelles. Sa motivation pour intégrer le lycée des possibles est grande, même si cette perspective est sans doute celle de la dernière chance. Je vais donc l'accompagner à l'entretien et réserve mon enthousiasme pour la suite, si le projet envisagé prend bonne tournure.

Tout au long de mon accompagnement, un climat de confiance se tisse progressivement, permettant d'affiner et de personnaliser la qualité de son suivi en Mission locale et de lui donner les moyens de mettre en place des actions cohérentes, qui répondent au mieux à ses aspirations tout en développant une meilleure connaissance des dispositifs et du fonctionnement des institutions en France, qui diffèrent de celles de son pays d'origine.

Je prends conscience que c'est par ce travail interactif d'échanges, d'écoute et de régularité de suivi qu'un projet cohérent et réaliste peut se concevoir et se mettre en place.

Yuna est une jeune fille de 24 ans qui est indemnisée par Pôle Emploi, elle a le permis B et est véhiculée.

En 2014, elle a obtenu un BTS communication. Elle ne se sent pas à l'aise dans ce milieu. A la suite, elle a travaillé comme hôtesse de caisse à la FNAC. Puis elle prépare et obtient un CAP pâtisserie en un an en 2016 en apprentissage, mais la pâtisserie ne lui plaît plus.

Elle est restée ensuite 8 mois sans projet ni activité. Enfin elle retrouve un emploi comme secrétaire polyvalente. Elle quitte ce CDI après un an en juin 2018. Cette expérience ne s'est pas bien passée, la jeune s'est renfermée sur elle-même. Depuis, elle ne sait que faire et ne voit pas vers quel secteur s'orienter. Elle est en accompagnement renforcé dans le cadre du PACEA, et son conseiller me l'oriente afin de réaliser un bilan d'orientation début octobre. Elle a un excellent niveau scolaire, avec de grandes capacités d'apprentissage. Mais après

plusieurs essais d'orientation, elle ne sait plus où elle en est. Pourtant Yuna est une jeune fille qui réussit ce qu'elle entreprend. Elle est sérieuse et assidue lorsqu'elle est engagée dans un projet. Elle parle maintenant soit de chercher un emploi en secrétariat soit de reprendre une formation dans l'assistantat spécialisé en ressources humaines, en juridique...

Beaucoup de formations s'offrent à elle : licences professionnelles ou titres professionnels. Yuna est venue à chaque rendez-vous (4 entretiens de 1h 30 et 2 séances en collectif de 3 heures chacune) mais lorsqu'il faut faire des choix, Yuna dit qu'elle en est incapable. Elle est bloquée, peur de l'échec, peur de se tromper encore de voie. Je lui conseille d'effectuer des enquêtes dans un premier temps. Nous repérons un cabinet de notaire et un autre d'avocat. Nous préparons ensemble l'enquête, elle prend rendez-vous, mais elle n'arrive pas à s'y rendre. Je reprends ces difficultés avec elle et elle en convient. Je lui propose donc le lieu d'écoute afin de débloquer la situation. Aussi le parcours culturel car elle souhaite s'ouvrir sur l'extérieur. Et pour finir l'atelier « Me Regarder » afin de reprendre confiance. En parallèle, je fais appel au référent du service emploi de l'antenne d'Élancourt afin de lui donner des pistes de lieu de stage. On lui propose un stage qu'elle réalise du 5 au 16 novembre 2018 dans un service des ressources humaines.

À la suite de celui-ci, elle est prise en CDD de novembre à décembre 2018. Yuna a repris confiance mais cela reste fragile.

Adam est âgé de 17 ans et est suivi par la Mission Locale depuis octobre 2018. Après une seconde générale, Adam est orienté vers un Bac Pro aménagement paysager en septembre 2018. Adam ne se sent pas à sa place au sein de cet établissement, son comportement devient inadapté et Adam sera renvoyé suite à un conseil de discipline en octobre 2018. Sans diplôme, il a le profil du dispositif ITI Jeunes Décrocheurs, ce qui me permet de lui consacrer plus de temps. Il va effectuer un bilan d'orientation lui permettant de prendre le

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



temps de réfléchir, et d'envisager de commencer à construire un projet. A la synthèse de ce bilan, Adam exprime vouloir retourner vers une formation initiale et entamer un BAC Sciences Techniques de l'Environnement en vue de poursuivre ensuite des études supérieures. Il s'intéresse particulièrement au développement des plantes.

Je l'accompagne au CIO plusieurs fois pour mettre en place ce projet. Les bulletins scolaires d'Adam montrent qu'il a de grandes difficultés de compréhension et d'attention. Adam ne fait pas confiance aux autres, et notamment aux professeurs qui l'ont assimilé à une mauvaise personne. Il s'est senti délaissé pendant sa scolarité. Son niveau scolaire étant trop juste, je lui propose d'être parrainé et de bénéficier de cours de soutien en maths. Adam semble de bonne volonté, mais la progression est laborieuse par manque de travail personnel.

Le parrain est découragé mais continue de l'accompagner. Il va participer à l'action « Me regarder » afin de regagner en confiance.

Au fil des entretiens, je trouve Adam déprimé et je lui propose un soutien psychologique. Adam me parle de sa consommation excessive de cannabis. Sa consommation parasite la mise en place de son projet. Adam considère qu'elle fait partie de lui. Il est d'accord pour que je l'accompagne au CSAPA afin qu'il puisse échanger avec des professionnels de santé. Un suivi est dès lors mis en place. Je lui propose de participer à un « Goûter Blabla » où tous les jeunes « décrocheurs » peuvent échanger quant à leur situation et leur projet lors d'un moment convivial. Adam est intéressé y réfléchit mais ne se présentera pas.

Quant au projet, Adam abandonne l'idée de retour en formation initiale. Nous parlons d'autres solutions telles que le Lycée des Possibles qu'il va rencontrer dans un second temps.

Leur bienveillance le rassure et même si aujourd'hui le choix n'est pas fixé, il semble très intéressé par ce dispositif. Il a déjà été reçu une première fois en entretien et se trouve en attente de 2 autres entretiens. Je reçois très régulièrement ce jeune qui a besoin d'être rassuré et soutenu.

Agée de 23 ans, **Amira** est arrivée en France depuis cinq mois, afin de rejoindre son mari. Elle a suivi sa scolarité en Algérie et a obtenu une licence en sciences de gestion à l'Université d'Alger. Elle aurait dû par la suite faire un Master orienté vers les métiers de la banque. Mais elle ne regrettait pas de ne pas poursuivre dans cette voie car elle n'avait pas aimé ces études. Sa venue en France était pour elle l'occasion de faire le point sur son orientation professionnelle. Suite à nos échanges, une orientation vers un bilan d'orientation fut décidée. Il en est ressorti deux orientations possibles : les ressources humaines et le commerce. Après réflexion, Amira décide de s'orienter vers les ressources humaines. En parallèle, elle a fait une demande de reconnaissance de son diplôme algérien auprès du centre ENIC-NARIC afin d'obtenir une attestation de comparabilité qui pouvait lui être utile dans le cadre de sa poursuite d'études. Le centre ENIC-NARIC lui a reconnu un niveau II.

Une fois son projet en ressources humaines acté, nous commençons à rechercher des écoles. Elle s'inscrit auprès de l'ESSYM à Rambouillet pour un Titre Professionnel « Responsable RH » en contrat d'apprentissage. N'ayant aucune expérience professionnelle en France ni dans les RH, il paraissait difficile de rechercher une entreprise d'accueil en l'état. Elle devait, ainsi, valider son projet par le biais d'un stage dans un service RH. La vocation de ce stage serait triple : valider son projet, acquérir de l'expérience en RH et signer, éventuellement, un contrat d'apprentissage à l'issue du stage.

Elle fut accompagnée dans ses démarches de recherche de stage par le service emploi de la Mission Locale. Elle participa à divers ateliers : atelier lettre de motivation, atelier préparation et simulation à l'entretien d'embauche. Elle finit par trouver, par le biais du service emploi, un stage d'un mois au sein des cars PERRIER à Trappes (78). Ce stage très positif permit à Amira de participer à des tâches comme le bilan du CHSCT, le plan de formation etc.



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

A l'issue de ce stage, sans proposition concrète des cars PERRIER, Amira continua sa recherche de patron avec le soutien de la Mission Locale : listing d'entreprise, mise en place d'une réelle stratégie dans ses démarches, recherche d'offre, candidatures spontanées, etc.

A la rentrée 2018, après plusieurs refus, elle postula auprès de la mairie de Trappes (78) et sa candidature fut retenue. Mais au même moment les Cars PERRIER la recontactèrent. La responsable des ressources humaines de l'entreprise avait été satisfaite et contente de l'implication d'Amira lors de son stage qu'elle décida de faire le forcing pour que l'entreprise la prenne et lui fasse signer un contrat d'apprentissage. Amira a choisi cette proposition.

A. est un jeune homme aujourd'hui âgé de 22 ans, qui vit avec sa famille à Plaisir. Il est venu pour la première fois à la Mission Locale en septembre 2015, accompagné de son père. A. est né dans un département d'outre-mer. Il a grandi dans un pays européen, chez un oncle puis en famille d'accueil. Il revenait en France pendant les vacances, d'après son père. Il a été scolarisé dans une autre langue et a appris le français en 2e langue. Il a suivi une scolarité jusqu'à la 1ère qui le destinait à poursuivre un cursus professionnel en menuiserie.

Il a été « ramené » en France par ses parents en mai 2015 car il s'est retrouvé sans domicile. Son père a indiqué qu'il avait connu des problèmes de santé, qui ont occasionné une perte de contact avec la réalité (perte de repères, délires...). Il a été hospitalisé pendant un mois à Plaisir. Il est suivi par un spécialiste et a un traitement qui le « ralentit » et provoque des problèmes de concentration, de mémorisation, de fatigue et de locution. A. s'exprime correctement malgré un débit très lent et écrit le français même s'il ne comprend pas toujours tout. Son souhait est de passer le bac. Je l'ai orienté vers l'espace dynamique d'insertion en septembre 2015. L'objectif visé était de l'aider à trouver des repères en France : reprendre un rythme, retrouver du lien social, développer sa mobilité, avoir une mise à

niveau et une première approche de l'entreprise. C'était pour lui l'occasion d'être confronté à un cadre, à des apprentissages, au groupe, de « tester » sa capacité d'adaptation en vue de construire son parcours professionnel.

La formation lui a été globalement bénéfique. A. s'est intégré au groupe et s'est impliqué dans tous les ateliers. Il a développé sa mobilité et ses capacités en français. Il a montré un intérêt et des aptitudes pour le secteur de l'informatique. Il est allé au bout de la formation même s'il se décourageait souvent et souhaitait arrêter.

Il a été positionné et accepté sur un accès à la qualification aux métiers de l'informatique en vue d'approfondir sa connaissance du secteur et s'orienter vers une qualification (titre professionnel assistant en maintenance informatique). Il a mené sa formation à terme mais son niveau général et ses connaissances informatiques ont été jugés insuffisants pour accéder au titre professionnel. A. a connu des difficultés pour respecter le rythme de la formation et les horaires. Il était souvent en retard. Le centre a également noté un manque d'autonomie et des difficultés de compréhension. Ayant comme objectif de se former et d'obtenir une qualification, je l'ai orienté vers l'E2C en février 2017, mais il a été exclu de la formation quelques mois plus tard. Il n'arrivait pas à respecter les règles du centre de formation et à fournir les efforts attendus (rythme, respect du cadre, implication).

Face aux échecs dans les tentatives de formation, j'ai présenté à A. la RQTH et proposé d'en parler avec sa famille. Une demande de RQTH avec demande d'orientation en milieu protégé a été déposée en juillet 2017 auprès de la MDPH.

En attendant la décision de cette instance, il a bénéficié de mise à niveau en français à CBP, formation qu'il a suivie jusqu'à son terme. Il a effectué quelques mois sur le pôle projet qui s'est soldé par un abandon en novembre 2017. Il a connu une nouvelle période d'hospitalisation pendant un mois.

En janvier 2018, il a reçu la notification de la décision de la RQTH avec orientation en milieu ordinaire.

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



Il a bénéficié d'un accompagnement à la recherche d'emploi et a intégré BURGER KING où il a occupé un poste d'employé polyvalent d'octobre 2018 à Mars 2019. L'emploi en milieu ordinaire de travail bien qu'à temps partiel et aménagé à son rythme, était pour lui source de stress et d'angoisse. Cependant, cette période en entreprise « classique » lui a permis de prendre conscience de la nécessité d'un cadre de travail adapté à ses capacités et d'un accompagnement pour le maintien dans l'emploi.

Une demande de révision de l'orientation professionnelle a été formulée auprès de la MDPH avec l'appui du psychiatre, qui cette fois-ci a préconisé une orientation en milieu protégé.

A. passe actuellement le permis de conduire. Il a bénéficié de la bourse au permis. Il effectue l'action de solidarité aux restos du cœur. Sa candidature a été envoyée dans un ESAT pour un stage en vue d'une intégration future en bureautique.

M. est suivi par la Mission Locale depuis le 24 janvier 2018. Dans son dossier d'inscription dans la colonne scolarité et formation il indiquait BAC sans mention. Après lui avoir présenté la structure et ses offres de services nous échangeons sur sa situation. Il m'informe être totalement désocialisé, ne pas avoir d'ami et vivre chez sa mère avec son frère, le père étant incarcéré pour des fait de mœurs et sa sœur en foyer.

Il est sous traitement pour dépression et se trouve régulièrement « déconnecté » de son environnement. Il ne sait pas dans quel domaine il souhaite travailler et ne se sent pas prêt à entrer en emploi. Il se dévalorise et semble perdu dans tous les domaines. Suite au diagnostic de la situation, nous lui proposons :

1. De participer au parcours culturel pour qu'il intègre un groupe de jeune et qu'il s'ouvre à la culture, qu'il ne reste pas enfermé chez lui.
2. De participer à un bilan d'orientation afin de

définir un nouveau projet professionnel.

3. De prendre rendez-vous avec la psychologue du lieu d'écoute.

Il souhaite réfléchir aux propositions et au second rendez-vous nous l'orientons vers le bilan d'orientation et le parcours culturel. Nous lui proposons également d'intégrer le dispositif Garantie Jeunes à la sortie de son bilan et de bénéficier de l'action de coaching « Me Regarder ». De son bilan d'orientation ressort un projet dans l'accueil, de l'action « Me Regarder » ressort le fait qu'il se sent compris pour la première fois de sa vie suivant ses dires. Il lui est conseillé de faire un peu de bénévolat afin de se sentir utile et d'être dans l'action. Il fera une semaine de bénévolat dans une association à côté de chez lui. Nous lui proposons de participer au Trek afin de le sortir de son environnement, lui permettre de faire une introspection afin d'engager une nouvelle dynamique. Il accepte d'y participer. Pour qu'il puisse partir il y a plusieurs freins à lever :

1. Les freins financiers : Nous avons fait une demande auprès du Fonds d'Aide aux Jeunes afin qu'il puisse payer la cotisation à l'association qui organise le Trek, nous avons également fait une demande d'allocation interstitielle dans le cadre de l'accompagnement PACEA afin qu'il puisse s'acheter une paire de chaussures et avoir de quoi s'alimenter sur place.
2. La santé : Nous avons appelé son médecin afin de s'assurer qu'il pouvait partir sans se mettre en danger
3. Nous l'avons accompagné pour ses achats en magasin et vérifié son budget.

A son retour du Trek, nous avons décidé de profiter de cette nouvelle dynamique pour lui faire intégrer le dispositif Garantie Jeunes. Depuis il a fait des stages et maintenant il décroche quelques missions d'intérim.



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Il vient au parcours culturel même s'il a toujours des difficultés à communiquer avec le groupe. Depuis que nous le connaissons nous travaillons avec lui les codes, il ne sait pas se comporter avec les autres et a besoin d'être aidé. Quand il nous fait confiance il a tendance à se comporter de façon familière voire agressive en donnant des coups dans les épaules, il se comporte comme s'il chahutait avec un ami et ce genre de comportement est repris à chaque fois. Lors d'une sortie à France Miniature, il a sollicité toute mon attention en souhaitant lire chaque panneau descriptif.

Il a besoin de se sentir entouré, rassuré et c'est de prendre le temps de discuter avec lui de ses ressentis, ses difficultés, ses angoisses qui lui a permis de progresser.

La CIMADE nous a orienté **Madame** âgée de 20 ans, il y a 5 mois. Elle était en conflit avec son père qui habite dans le 94 et qui l'avait chassée du domicile. Il ne souhaitait même pas lui remettre les documents pour lui permettre de refaire son titre de séjour qui était périmé, la mettant en situation irrégulière. Elle a été accueillie dans un premier temps par de la famille sur notre territoire mais elle a dû déménager et est actuellement hébergée chez une amie de la famille.

Elle ne pouvait prétendre à aucune aide financière et ne pouvait pas rencontrer une assistante sociale puisqu'elle n'était pas en situation régulière sur le territoire. Elle a même dû renoncer à des soins médicaux. Grâce à notre orientation, elle a pu obtenir des paniers alimentaires de la part des Restos du Cœur car la famille qui l'héberge a très peu de ressources et rencontrait des difficultés pour subvenir à ses besoins. Arrivant sur le territoire, elle était ouverte à tous les dispositifs auxquels elle pouvait prétendre par le biais de la Mission Locale et en demande. Elle a commencé par des ateliers d'anglais dispensés par un parrain.

Elle a pu bénéficier du lieu d'écoute, du parcours

culturel afin d'assister à des spectacles, d'un bilan d'orientation, de la prestation « Me regarder » et de chèques mobilités en attendant qu'elle obtienne ses papiers. Elle pouvait utiliser les ordinateurs en accès accompagné pour faire ses démarches administratives et elle a participé à un atelier pour faire son CV.

Elle devait également participer à une action de théâtre d'improvisation mais sa participation a dû être reportée. Enfin, elle a été mise en contact avec notre médiatrice pour l'aider à finaliser ses démarches administratives et pouvoir déposer sa demande de titre de séjour qu'elle a fini par obtenir. Dès l'obtention de son récépissé de titre de séjour l'autorisant à travailler et du fait de sa précarité, elle a pu prétendre à la Garantie Jeunes et doit l'intégrer prochainement. Cela lui permettra d'avoir un accompagnement intensif en vue d'accéder à un emploi et de faire des démarches sociales (bilan de santé, accès à un logement...) et à une allocation financière mensuelle.

En attendant son entrée en GJ, nous avons sollicité un FAJ subsistance auprès du secteur d'action sociale et nous avons monté un dossier « parcours santé jeune » dans le cadre de notre partenariat avec la CPAM.

B. originaire du Sénégal est arrivé fin 2017 à la Mission Locale dans le but de trouver un job alimentaire pendant la durée de ses futures études, afin d'avoir un peu d'argent pour ses dépenses personnelles sachant qu'il est hébergé chez un ami de son père.

Il a été envoyé en France pour poursuivre ses études dans un centre de formation privé sur Paris. Son père a payé 4000 euros pour qu'il puisse suivre des cours en vue d'obtenir un diplôme dans la communication (Master) pour devenir journaliste. Le jeune est donc accepté et commence sa formation début 2018. Après un temps de diagnostic sur la vie du jeune et sur sa future orientation, je l'oriente vers le service

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



emploi afin de travailler les outils de recherche d'emploi.

B à un bon niveau scolaire, il attend avec impatience son entrée à l'école. Deux bonnes semaines sont passées, B prend rendez-vous avec moi et m'informe qu'il n'a pas de nouvelle pour son admission. Aussi, nous prenons l'initiative d'appeler le centre de formation et nous apprenons que la formation n'existe plus et que ce centre, après diverses recherches, est en liquidation judiciaire. La vie du jeune s'écroule, il a besoin d'aide et je lui ai proposé un accompagnement renforcé autour de toutes les problématiques pouvant exister.

Détail du travail engagé dans le cadre d'un accompagnement renforcé (PACEA) :

- Recherche emploi active : participation aux ateliers Mission Locale cv, lettre motivation.
- Trouver une solution de formation. Le jeune désirant suivre ses études, nous avons contacté l'université de Saint-Quentin en Yvelines pour éventuellement trouver une place en licence.
- Voir avec le centre les modalités, les propositions, le remboursement.
- Mise en demeure de l'école, en nous appuyant sur des textes de lois pour réintégrer le jeune dans une formation ou demander le remboursement. Ce centre de formation étant réfractaire à toutes propositions, nous avons engagé une procédure judiciaire à leur encontre, en lien avec la MJD et un avocat du Tribunal de Versailles. Le siège étant à Bruxelles, la loi française ne s'appliquait pas.
- Travailler l'accès aux soins : prescription de Bilan de Santé avec l'IPC. Constitution des dossiers carte vitale et cmu complémentaire.
- Trouver une solution logement, résidences fjt, universitaires etc...: mise en relation avec les foyers de jeunes travailleurs, le Crous et l'assistante sociale de secteur afin de se répartir les tâches et d'avancer au plus vite.

- Travailler sur la mobilité: définir les modes de transport. Envisager le permis de conduire.
- Reprendre confiance en soi en accompagnant le jeune et le valorisant dans ses démarches.
- Mobiliser des aides financières : prévoir le Locapass et sa garantie avant l'entrée en logement si besoin, aider le jeune avec les chèques mobilités, voir une éventuelle allocation Interstitielle.

Le jeune va avoir 26 ans fin 2019. Son accompagnement prendra fin bientôt. Nous aurons mobilisé toutes nos forces pour favoriser son insertion sociale et professionnelle.

Aujourd'hui, le jeune a gagné son procès (Il va être remboursé et recevra également des indemnités), il est entré à l'université de Saint-Quentin en Yvelines en licence de Droit. Il attend le résultat de ses partiels. Au niveau logement plusieurs possibilités se sont offertes à lui. Celle du Crous a été retenue. Nous travaillons encore sur les possibilités de logement pour le futur. En ce qui concerne l'emploi, B travaille en CDI au Mac Donald en job étudiant.

Pour la santé, tous les petits soucis sont réglés. Un travail de longue haleine qui a fini par porter ses fruits.

Originaire du Sénégal où il a été scolarisé jusqu'en 3^{ème}, **K.** est arrivé seul en France en décembre 2017, avec un projet de formation en plomberie ou en électricité. Ne disposant pas de documents l'autorisant à travailler et âgé de 19 ans, il ne pouvait malheureusement pas prétendre à une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Inscrit à la Mission Locale début 2018, il parvient, après quelques mois d'itinérance, à trouver une solution d'hébergement sur notre territoire en faisant appel à des connaissances.



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Revenant à la Mission Locale en août 2018, j'ai fait appel, dans un premier temps, à nos partenaires accès au droit, à des structures d'accompagnement des migrants, à la DIRECCTE afin de tenter de trouver des réponses à son problème de papiers. Je contacte aussi nos partenaires de la prévention spécialisée pour l'accompagner dans ses démarches mais malgré de nombreux contacts téléphoniques et quelques rendez-vous physiques, nous ne parvenons pas à solutionner ce problème.

Souhaitant vraiment passer par une étape de qualification avant d'accéder à un emploi, nous décidons donc, après avoir échangé avec ma collègue développeuse de l'apprentissage, d'orienter le projet de formation de K. vers des métiers en tension, sans prérequis particuliers, afin d'optimiser les chances de signature d'un contrat en alternance, en espérant que cela facilitera l'obtention d'un titre de séjour avec autorisation de travailler. Avec K., nous retiendrons donc le secteur du BTP, et plus particulièrement canalisateur et constructeur de routes, sans se fermer aux autres opportunités. Afin de le soutenir dans ses démarches, je sollicite des aides aux transports .

Je positionne K. sur nos ateliers CV et LM pour qu'il puisse commencer sa recherche d'employeur, je lui présente plus précisément les métiers sur lesquels il va postuler et je l'aide à préparer les entretiens d'embauche. Il sera positionné sur une offre de coffreur-bancheur en alternance auprès d'un organisme de formation puis orienté vers une agence intérimaire qui aurait potentiellement des entreprises partenaires pour un contrat d'apprentissage. N'ayant aucun revenu, K. ne peut faire l'acquisition de vêtements plus adaptés à une recherche d'employeur. Je sollicite alors la Croix Rouge Française et le Secours Catholique dans le cadre d'une aide vestimentaire.

K. participe aussi à nos ateliers de recherche emploi mais il rencontre des difficultés dans l'utilisation de l'outil informatique. Je fais alors appel à notre réseau de parrainage afin de le mettre en relation avec un parrain qui pourra l'accompagner dans sa recherche d'employeur de façon plus individuelle.

En octobre, il est mis en relation avec un autre organisme de formation, toujours dans le secteur

du BTP, et rencontrera un employeur dans un premier temps d'accord pour le recruter mais qui se rétractera par la suite. K. poursuivra ses recherches au sein de notre club alternance (atelier de recherche d'employeurs pour l'alternance). Toujours sans solution, je recontacte la DIRECCTE pour des informations sur un accord bilatéral France/Sénégal concernant l'embauche de travailleurs étrangers, mais sans avancée concrète pour K.

Par la suite, il passe des tests (sur ordinateur) dans un autre organisme de formation sans parvenir à les valider mais son argumentaire et sa motivation lors de la semaine d'immersion proposée par cet organisme font que les recruteurs lui proposent de les repasser quelques semaines plus tard.

K. sera alors coaché par 2 parrains pour améliorer son aisance en Français et en Mathématiques via une remise à niveau sur ordinateur. Il se montrera extrêmement motivé et assidu en venant plusieurs fois par semaine s'entraîner sur les ordinateurs mis à sa disposition dans notre salle de recherche emploi. Lors de la 2ème passation des tests, il les réussit et cet organisme de formation transmet sa candidature à ses entreprises partenaires en recherche d'alternant dans le domaine des canalisations. Toujours en lien avec cet organisme, nous sommes encore en attentes de retour à ce jour.

Fermement décidé à mettre toutes les chances de son côté, K. poursuivra sa remise à niveau même après le passage des tests. Sa candidature est également envoyée par notre service emploi à des entreprises du BTP avec lesquelles nous avons déjà travaillé. Dernièrement, nous avons eu l'information qu'un CFA recherchait toujours des alternants dans le domaine des espaces verts et de l'horticulture. K. en est informé et accepte d'être orienté vers celui-ci. Il y passe des tests et, convaincu par la motivation de K. et les résultats des tests, le recruteur lui propose d'intégrer un BAC PRO Aménagement Paysager, sous réserve de trouver un employeur. La mission locale remet à K. des conventions pour effectuer une PMSMP, car il lui propose d'intégrer un BAC PRO Aménagement Paysager, sous réserve de trouver un employeur. La mission locale remet à K. des conventions pour effectuer une PMSMP, car il lui propose également de faire des stages dans

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



quelques-unes de leurs entreprises partenaires, en pariant sur le fait que K. saura convaincre les employeurs de sa motivation et de la valeur de sa candidature.

Malgré toute sa volonté, toutes ses démarches et les multiples aides et services proposés par la mission locale, K. rencontre des difficultés dans sa recherche d'employeur car il ne possède pas de titre de séjour l'autorisant à travailler. Certaines entreprises ne souhaitent pas s'engager, d'autres ne souhaitent pas s'acquitter de la taxe OFII pour l'embauche d'un travailleur étranger non européen. Son statut ne nous permet pas, non plus, de le positionner dans des dispositifs d'accompagnement renforcé dans le cadre desquels il pourrait, au vu de ses nombreuses démarches, bénéficier d'aides financières.

Néanmoins, K. reste toujours aussi volontaire et investi dans son parcours.

Béa a 20 ans, elle a arrêté ses études en première littéraire.. Elle est venue vers fin 2017 à la Mission Locale car sa sœur y a été suivie et y a trouvé un emploi qu'elle occupe toujours. Nous avons convenu qu'elle avait besoin de définir un projet professionnel puis le mettre en place. Je lui ai proposé d'intégrer le PACEA avec ces deux objectifs, et aussi afin de la sécuriser financièrement car elle était dans une situation précaire.

Suite à une expulsion de leur logement, Béa et sa mère se sont trouvées sans logement fixe. Nous avons cherché ensemble des solutions d'hébergement d'abord dans le cercle familial puis en hôtel conventionné.

Les rendez-vous à la Mission Locale devenant compliqués à cause du trajet, Béa a choisi d'intégrer l'E2C, car plus proche géographiquement de ses lieux d'hébergements temporaires. Nous avons fait une domiciliation dans la ville d'habitation d'origine afin que Béa puisse recevoir son courrier et faire ses démarches administratives avec une adresse fixe. En lien avec une assistante sociale un dossier

SIAO a été instruit. Malgré les grosses difficultés rencontrées Béa s'est beaucoup investie aussi bien dans ses démarches tant au niveau de son projet professionnel qu'au niveau administratif.

Et au fil du temps, elle a développé sa confiance en elle, et s'est forgée un caractère de battante, elle a su s'impliquer et faire face aux difficultés. A l'Ecole de la 2ème Chance, Béa a travaillé son projet et a validé un projet. Dans un premier temps, intéressée par la maroquinerie, elle a fait des enquêtes métiers et un stage d'un mois pour apprendre les bases de la couture et du travail avec les différentes matières. Continuant à assurer un suivi durant sa formation, nous avons convenu avec sa formatrice et elle, que vu les faibles débouchés dans ce secteur et la nécessité d'une formation préalable, plus sa nécessité d'avoir rapidement des ressources financières, il lui serait très compliqué de pouvoir réaliser ce projet. Béa a choisi de s'orienter vers son deuxième choix, les métiers du nettoyage d'articles textiles ou cuirs.

Elle est actuellement en formation en CAP. Entre temps Béa et sa mère ont pu bénéficier d'un logement qui la rapproche de son lieu de formation.

Jeune fille traversant une période depuis quelques mois avec des réveils nocturnes fréquents et des crises d'angoisse. Elle vit cette situation depuis 2 ans et commence à se restreindre dans ses déplacements, à ne pas aller aux différents rdv que la Mission Locale lui propose. Elle a identifié les raisons de son malaise mais elle ne sait pas comment en sortir. Réticente pour venir voir la psychologue du lieu d'écoute, elle a mis plusieurs mois à prendre rdv.

Soutenue par ses parents qui ne savent plus comment l'aider, ils ont insisté pour qu'elle s'y rende. Ses crises d'angoisse répondent à une tendance dépressive marquée qu'elle tentait de contrôler plus ou moins bien sans jamais réussir à en sortir complètement. Elle est amenée en permanence à être dans l'anticipation de ce qu'elle va faire : comme aller à l'extérieur ou pas, car elle se demande si elle pourra gérer ses crises d'angoisse.



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Il lui arrive de prendre des anxiolytiques mais elle ne veut pas rentrer dans ce processus médicamenteux, ce qui a été un autre élément motivant de sa venue au lieu d'écoute, se sentant au bord de possibles difficultés plus invalidantes.

Compte tenu de sa fragilité et de sa tendance à limiter ses sorties, nous avons évalué ensemble la pertinence d'avoir une prise en charge plus longue par une psychothérapie. Cette jeune avait besoin d'un temps de prise en charge tel qu'il est proposé dans le cadre du lieu d'écoute pour prendre le temps d'évoquer ses difficultés, ses souffrances, d'être en confiance pour comprendre et accepter la nécessité d'aller consulter un psychothérapeute que nous avons recherché ensemble.

Avant de prendre cette décision de soin, elle avait aussi besoin qu'on liste toutes les options de soins possibles avec leurs spécificités. Ce temps d'échange l'a rassurée et confortée afin de choisir quelle thérapie semble adaptée à ses difficultés.

Jeune fille allant de projet en projet professionnel. A ce jour, elle a essayé plusieurs formations après avoir validé ses choix par un stage et malgré cette précaution prise avant chaque décision d'orientation, elle interrompt à chaque fois au bout d'un, deux ou trois mois.

Elle a également fait le POP et poursuit son auto testing via le net sur des sites d'orientation avec des tests sur les métiers. Problématique d'engagement avec la peur de vivre un sentiment d'insatisfaction dans ses projections professionnelles.

Elle se pose beaucoup de questions, dont notamment celles de se demander comment elle peut être sûre de son choix, comment font les autres pour ne pas ressentir de l'ennui et ne pas vivre dans une constante insatisfaction. Elle ressent le besoin d'échanger librement sur toutes ses questions, sans forcément être dans la construction immédiate d'un nouveau projet qui n'est pas encore défini. Entreprenante, elle a su retrouver un emploi après

chaque arrêt de formation. Elle est actuellement en CDI sur un emploi qui lui plaît mais où elle se dit qu'à un moment donné elle va finir par s'ennuyer.

Longs échanges sur ses représentations mentales concernant le métier idéal, ce que représente l'ennui pour cette jeune, pour voir s'il ne serait pas judicieux avant de changer de métier pour la énième fois, de s'investir dans des activités extra-professionnelles qui donneraient un nouveau sens à sa vie, car elle décrit une impression de ne pas être totalement accomplie dans ses journées de travail.

Venir au lieu d'écoute lui a permis d'éviter de reproduire le même schéma qui consistait à toujours changer de métier en réfléchissant ensemble sur l'origine de cette façon qu'elle a développée de toujours arrêter, de ne pas aller jusqu'au bout de ses demandes de formation, de sa peur de l'ennui qui masquait et que l'on a pu rattacher à un sentiment d'insécurité avec l'envie d'être ailleurs lorsqu'elle est en poste.

Elle a pris conscience qu'elle était dans une situation d'insécurité affective avec des parents en attente d'une réussite professionnelle de leur fille, qui lui mettent la pression sans s'en rendre compte et qui ne sont pas toujours à son écoute lorsqu'elle a besoin d'être rassurée, valorisée, encouragée. Elle a pris conscience qu'au travers de ses insatisfactions quotidiennes, elle s'appropriait les attentes et insatisfactions de sa mère.

Il était important de travailler sur les actions possibles pour s'en détacher, gagner plus de liberté.

Constance, est une jeune femme de 19 ans, qui a été placée depuis l'enfance et bénéficie d'un suivi ASE ayant subi des violences. Elle est plutôt rebelle et très réactive, et dans le cadre de son suivi a effectué plusieurs séjours de rupture. Elle a un niveau scolaire 1ère littéraire.

Dans le cadre de son suivi ASE elle est venue plusieurs fois à la Mission Locale mais n'en attendait surtout

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



rien, ne se projetant pas dans l'avenir. La situation étant bloquée, sa conseillère lui a proposé d'intégrer la Garantie Jeunes. Elle a intégré la Garantie Jeunes et dès le début, elle a exprimé son hostilité (globale) et sa grande méfiance des adultes et du « monde des adultes ». Elle voulait travailler uniquement avec « les animaux » : assistante vétérinaire, éducateur canin, soigneur animalier, ce qui nécessitait de suivre une formation, l'accès à l'emploi direct étant quasi impossible dans ce secteur. Elle avait en outre un impératif, accéder à l'emploi avant la fin de la Garantie Jeunes car le suivi ASE et l'hébergement que cela lui procurait allaient prendre fin.

La phase en collectif s'est plutôt bien passée, une fois la crainte passée et qu'elle a appris à connaître les adultes référents et les autres jeunes. Elle a beaucoup sollicité les référentes durant cette phase. L'objectif des semaines suivantes a été de travailler sa socialisation et de l'accompagner dans la construction de son projet professionnel. Nous lui proposons plusieurs actions :

- La préparation du SST
- La participation à l'action Me Regarder
- Rencontrer la psychologue de la Mission Locale, ce qu'elle a refusé
- Faire le lien avec son éducateur
- Assurer un suivi très intensif alternant rendez-vous et contacts téléphoniques

Considérant qu'elle n'était pas prête pour tenir un emploi, nous l'avons accompagnée dans la recherche de stage dans le domaine « animalier ». Elle a effectué un stage d'un mois dans un élevage d'oiseaux avec logement sur place. Elle a été accompagnée par son éducateur pour le premier rendez-vous, puis le stage s'est très bien passé. Elle a refusé un renouvellement, car elle souhaitait être disponible pour préparer sa rentrée comme Auxiliaire Vétérinaire Qualifié (AVQ) en alternance à la Bergerie Nationale de Rambouillet. Elle a recherché un nouveau stage pour acquérir de l'expérience, valider son projet professionnel et enrichir son dossier de candidature.

Elle a effectué 2 mois de stage comme assistante vétérinaire dans une clinique. Cela lui a redonné confiance en elle et prouvé qu'elle était capable de tenir un poste en entreprise, même si elle même n'en était pas convaincue, ce qui a généré de longues

discussions.

Nous l'avons aidée à prendre conscience et à accepter que matériellement elle ne pouvait pas réaliser cette année son projet de formation en alternance car la rémunération aurait été trop faible. Nous l'avons donc aidée à rechercher un emploi peu qualifié, et deux semaines avant la fin de l'accompagnement GJ, elle a été embauchée en CDI comme hôte de caisse. Cela lui a permis de solvabiliser son accès à un FJT. Son objectif est maintenant de faire des économies, afin de préparer sa rentrée comme Auxiliaire Vétérinaire Qualifié (AVQ) en septembre 2019 avec une possibilité de faire son alternance dans le cabinet vétérinaire qui l'a accueillie en stage en alternance.

Et lors de l'inauguration des locaux Garantie Jeunes, elle a accepté de venir parler de son expérience, de ses difficultés mais aussi de son évolution et des nouvelles perspectives qu'elle a pu construire devant plus de cent personnes.

Djety quitte le Mali en janvier 2017 dans le cadre du rapprochement familial pour rejoindre sa mère. Après le décès de sa mère cette même année, les conditions de logement deviennent précaires. Peu scolarisée au Mali, Djety n'a pas acquis les savoirs de base et présente un niveau de communication oral et écrit de français encore très perfectible. Je l'ai orientée sur 2 formations afin de progresser dans les savoirs de base organisées par la ville de trappes et la Mission Populaire. Cela lui a permis d'intégrer une formation de mise en rayon libre-service en lien avec son projet professionnel. Djety a travaillé en intérim pendant 11 jours comme employée de libre-service, parallèlement elle continue à se rendre avec assiduité à ses cours de Français Langue Etrangère.

Afin de booster ses démarches d'insertion, je lui ai proposé la Garantie Jeunes qu'elle a intégré en septembre.



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Cela lui a permis de mener en situation, un travail sur son projet professionnel en effectuant des PMSMP en tant qu'employée de pressing et agent de propreté. A l'issue d'une PMSMP, elle a obtenu des CDD à temps partiel renouvelés dans une entreprise de nettoyage.

Mais si elle avance dans son insertion professionnelle, sa conseillère Garantie Jeunes, continue à l'accompagner, tout d'abord afin de trouver un emploi plus pérenne, mais aussi dans ses démarches afin d'accéder à un hébergement en FJT ou afin d'effectuer sa déclaration d'impôts.

F. est venue à la Mission Locale dans l'espoir de trouver un emploi en tant qu'auxiliaire petite enfance en crèche puisqu'elle a obtenu un CAP Petite Enfance. F. a un discours très pertinent et d'une grande maturité lorsqu'elle explique son intérêt pour ce métier. F. est soutenue dans ses démarches par sa mère présente de façon cohérente à certains entretiens. Dyspraxique elle a des difficultés pour se repérer dans l'espace, donc son choix est de travailler dans une micro crèche proche de chez elle. Elle habite une ville excentrée, peu desservie par les bus, à 40 minutes du centre de Saint Quentin en Yvelines. Nous avons commencé par retravailler son CV, elle a aussi participé aux ateliers lettre de motivation et préparation aux entretiens d'embauche.

F. se déplace malgré ses difficultés d'orientation. Elle tente de dépasser ses difficultés. Je l'inscris à notre atelier de recherche emploi et je la mets en relation avec le service emploi de sa ville pour compléter ses démarches. Nous trouvons des offres d'emploi qui rentrent dans ses critères et elle envoie donc ses candidatures. Elle a un entretien dans une crèche qui débouche sur un stage court. Le bilan montre qu'elle rencontre beaucoup de difficultés à se repérer dans l'espace et dans le temps quant aux tâches à effectuer avec les enfants. Les relations avec les professionnels de la crèche sont tendues et F. se sentant en difficulté décide de ne pas poursuivre le stage. Nous échangeons durant plusieurs RDV avec F. sur cette expérience, et le fait qu'elle refuse de présenter son handicap aux employeurs. Suite à

un entretien auquel la mère de F. s'est jointe, il est décidé de constituer le dossier de demande RQTH, ce qui il y a quelques mois n'était pas acceptable par la jeune ni par la famille.

En parallèle, F. trouve des postes de garde d'enfants à domicile mais elle se trouve confrontée soit à des familles qui ne jouent pas complètement le jeu quand au contrat de travail, ou bien face à son handicap qui la limite dans la prise en charge de certaines situations. F. passe par des phases de découragements. Je l'oriente donc vers un bilan d'orientation afin de prendre du recul et d'évaluer d'autres possibilités d'emplois ou de formation. Le bilan confirme son orientation initiale et évoque un projet avec les animaux ou bien animatrice.

F. abandonne vite le projet avec les animaux car les formations sont trop loin ou bien d'un niveau trop élevé pour elle. En lien avec le service municipal, je l'oriente sur un 1er stage BAFA, malgré ses réticences. A sa grande surprise ce stage l'aura conforté dans son choix premier d'orientation. Elle trouve des CDD en crèche mais en tant que lingère. En effet, je l'ai préparée à l'entretien de motivation expliquant sa demande de RQTH en cours et de pointer les difficultés auxquelles elle fait face et la façon dont l'équipe peut mettre en place des outils qui lui permettront de lever des freins. Elle poursuit les CDD sur le poste de lingère dans l'attente de sa RQTH et ce afin de négocier plus tard un contrat spécifique. Le CDD se stoppe. F. reçoit sa RQTH, et nous l'encourageons à se préparer au concours d'auxiliaire de puériculture, ce qu'elle fait par le biais d'un centre de formation sur lequel je l'ai orientée. Actuellement, son objectif est donc de réaliser des stages en expliquant son handicap, de prendre conscience de ses points faibles et de chercher comment les dépasser afin de proposer sa candidature pour un poste adapté tout en se préparant au concours d'auxiliaire de puériculture.

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



MON PARCOURS PERSONNEL AVEC LA MISSION LOCALE DE TRAPPES

Je me présente : **Daddy ILOMBE BILETIKA** originaire de Kinshasa (99).

Mais cette présentation exhaustive ne vous aide pas vraiment à vous faire une image complète de moi. Je vais donc me présenter plus amplement et ainsi vous faire découvrir l'étendue de mes talents, de mes convictions, de mes motivations mais aussi celle de mes faiblesses et mes craintes.

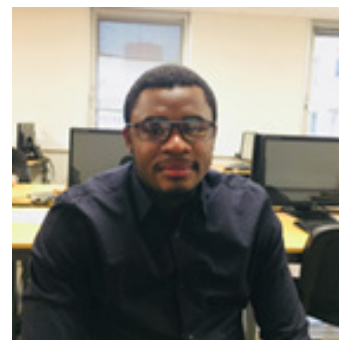
Fils d'un médecin et d'une infirmière, je suis née en 1995 et j'ai grandi à Kinshasa en RDC. Arrivé en France 20 ans, j'ai eu du mal à avoir mes papiers afin de réaliser mes rêves ainsi que mes projets d'études et professionnels car j'étais complètement perdu.

Détenteur d'un Bac S et d'une attestation d'anglais professionnel, j'ai eu une vie assez compliqué pour m'intégrer et m'épanouir dans le but d'atteindre mes objectifs, suite à une conversation entre amis en plein match de basket, j'ai été informé que la mission locale accompagné les jeunes de la ville, ayant besoin d'aide tant personnel que financière, je m'étais inscrit à la mission locale de trappes et a rencontré madame Sophie PASCUAL, qui fût un ange personnel pour moi comme je voulais entrer rapidement dans la vie active ; après entretien personnel réalisé avec madame PASCUAL, elle a pu m'orienter à intégrer l'école Ifocop pour valider mon diplôme de niveau II (bac+4) et a subvenu à mes besoins financières avec un accompagnement de pôle emploi, peu après ma réussite en validant ce diplôme, elle a pu me mettre en contact avec ADIE afin que je puisse déployer mes ailes dans le monde des entrepreneurs et elle a pu m'orienter vers l'action social et j'ai pu avoir mon propre logement.

Depuis le début de cette année 2019, ma vie est un succès au grand complet et grâce aux contacts humains et à la mission locale de trappes accompagné par Madame Sophie PASCUAL ainsi que toute l'équipe Stéphane, Alice, Fatou, Dominique,... actuellement j'ai un travail en CDI et je suis en même temps autoentrepreneur spécialisé dans la création

de sites internet, j'ai un appartement que je loue avec ma campagne et j'ai un diplôme qui valorise mes compétences et m'offre plein d'opportunités dans le monde du travail.

JE VOUS REMERCIE ENORMEMENT et j'encourage les autres jeunes à ne jamais baisser les bras et de continuer à avancer jusqu'à atteindre leurs objectifs pour une réussite complète.



DADDY ILOMBE BILETIKA



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Soirée partage du 30 novembre 2018

Lors de la soirée-partage du 30 novembre 2018, Issa* a été invité à raconter son parcours. Une histoire parfois si douloureuse et si violente que ceux qui ont eu la chance de l'entendre ne sont pas prêts de l'oublier. En voici un résumé. *Propos recueillis par Odile.*

C'est en Juin 2016 que Issa a franchi pour la première fois la porte de la Miss Pop. Arrivé en France depuis quelques mois, ce jeune Malien nous a demandé de l'aider à trouver sa place ici en France. Nous l'avons accompagné jusqu'à aujourd'hui. Après un véritable parcours du combattant au cours duquel sont intervenus des partenaires comme la Cimade, le Réseau Educatif sans frontière, la Maison de la justice ou encore la Mission locale, sa situation s'est enfin stabilisée, avec l'obtention de ses papiers, d'un diplôme, et une formation de bac professionnel en cours.

« Je suis né au Mali, à Bamako. A 15 ans, j'ai décidé de rejoindre mon père parti vivre en France, à Trappes. J'ai d'abord pris le bus pour rejoindre le Nord du pays, où il y a la guerre. Arrivé là, le chef des rebelles nous a enrôlés de force. Nous devons nettoyer leurs armes, et les aider dans diverses tâches. J'ai vu des enfants armés pour faire la guerre. Ils nous ont laissés partir heureusement. Nous avons alors marché la nuit, jusqu'à la frontière de l'Algérie, puis de la Libye. Le jour, nous nous cachions dans des maisons. C'était très fatigant de marcher dans le désert, certains sont morts d'épuisement en route.

Le plus difficile était en Libye, où il y a beaucoup de racisme : les noirs sont méprisés et maltraités, parfois à mort. Si nous osions regarder dans les yeux une femme, nous risquions d'être tués. Les commerçants prenaient notre argent avec une baguette pour ne pas devoir nous toucher. Quand l'un de nous se faisait tuer, le cadavre

pouvait rester dehors sans que personne ne s'en occupe. Nous avons pris des risques pour donner une sépulture à un de nos amis. J'ai fait de la prison là bas, pour une simple question d'argent. Les conditions de détentions sont terribles.

Quand je suis sorti, et après une année en Libye, j'ai enfin su qu'une traversée vers l'Italie allait se faire. Sur la plage, il y avait trois pneumatiques neufs même pas déballés. C'était à nous de tout faire pour les rendre navigables. Comme la traversée est moins chère pour ceux qui s'y connaissent en navigation, beaucoup disent qu'ils peuvent conduire un bateau, alors que ce n'est pas vrai. Sur la plage, des mamans avec leurs enfants ont pris peur et n'ont plus voulu faire la traversée, mais c'était trop tard. Les passeurs nous obligeaient à monter dans les bateaux avec des armes. Un bateau est vite revenu car il prenait l'eau, mais il a été obligé de repartir. Sur les trois bateaux surchargés qui sont partis, un seul est arrivé, par chance le mien. Mais avec les grosses vagues que nous avons dû affronter, j'étais pourtant sûr que ma dernière heure était arrivée.

Nous avons débarqué en Sicile, où nous étions pris en charge. De là, on nous a conduits jusqu'à Milan en avion, puis en train dans une petite ville des environs de Vérone, où nous avons été accueillis dans une fondation catholique qui s'occupait des migrants. Nous étions très bien traités là bas. J'en garde un très bon souvenir. On a même pu voir le pape qui a rendu visite à la communauté qui s'occupait de nous. Je suis resté quelques temps là bas, j'ai appris à parler l'italien.

Mais ce que je voulais, c'est aller en France. Alors j'ai pris le train et j'ai fini par arriver à Trappes. Aujourd'hui, j'ai obtenu un CAP en électricité au lycée de Trappes, et j'ai enfin reçu il y a quelques semaines un titre de séjour.

Je rêve de travailler en alternance maintenant et de commencer à gagner ma vie ».

Le voyage de Issa



* le prénom a été changé

je rêve d'avoir mes papiers et un travail







L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

NOTRE ORGANISATION PHYSIQUE

Dans le cadre du travail préparatoire à la fusion, nous avons étudié la question de maintenir nos quatre sites d'accueil, les différents scénarii allant d'un site unique au maintien de l'existant, en passant par la fermeture d'un ou plusieurs sites. Finalement, nous avons opté pour le maintien des 4 sites, car si cela génère des coûts fixes de fonctionnement, cela permet aussi de par leurs implantations de proposer un lieu d'accueil facilement accessible quelle que soit la commune d'origine du jeune.

Nous avons aussi une priorité, trouver des locaux afin de regrouper l'équipe dédiée à la Garantie Jeunes et de pouvoir développer le nombre de jeunes accueillis.

La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines nous a proposé des locaux jouxtant le site de Guyancourt et a pris en charge les importants travaux de remise en état à effectuer, ce dont nous la remercions.

➤ **Quatre sites d'accueil** : Elancourt, Guyancourt (qui héberge aussi dans un espace séparé l'équipe Garantie Jeunes), Plaisir et Trappes (seul site mono-communal) ouverts toute la semaine dans des locaux spécifiques mis à disposition et identifiés comme tels, afin d'offrir un service de proximité, qui accueillent chacun entre 1000 et 1500 jeunes par an. Chaque site comprend un pré-accueil, entre 4 et 6 bureaux individuels, une salle d'accompagnement à la recherche d'emploi, et sur certains des ordinateurs en libre accès semi-accompagné. Chaque équipe est donc composée de 6 à 8 salariés

➤ **Cinq permanences** (Magny, Les Clayes sous bois, Villepreux, Voisins et Beynes), une à deux matinées par semaine

➤ **Un point de rencontre** tous les quinze jours à Bois d'Arcy au sein de la MJC

➤ **Le siège à Trappes** où sont organisées certaines actions collectives, telles les prestations d'orientation

ou certaines informations collectives, et où sont aussi remises les aides financières gérées par la Mission Locale. Le siège héberge aussi les postes uniques et les responsables de service

➤ **Quatre services** : le Service Accueil, le Service Orientation-Formation, le Service Emploi et Relations Entreprises et le Service Garantie Jeunes.

Les sites et le siège sont ouverts au public toute la semaine, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h à l'exception de certains après-midi consacrés à des réunions d'équipe ou à des rencontres avec des partenaires. Le site de Plaisir assure une nocturne jusqu'à 20 heures le jeudi soir afin de pouvoir accueillir les jeunes salariés ou en formation. Nous allons tester en 2019, l'organisation de nocturnes sur d'autres sites.

Mais certains jeunes ne sont pas encore capables de faire la démarche d'aller vers nous, ou ont un à priori négatif sur la Mission Locale, ou n'ont pas été satisfait des réponses qu'ils ont pu y trouver précédemment, ou ont besoin d'être remobilisés, ou ce n'était pas le bon moment...

C'est pourquoi, depuis 2014 nous avons embauché un Adulte-relais, Médiateur de l'Emploi, qui intervient hors les murs, prioritairement avec les jeunes habitant en quartier en Politique de la Ville. Succinctement, son rôle est d'aller vers les jeunes qui n'ont pas trouvé auprès de la Mission Locale ou d'autres structures du SPE, les réponses qu'ils attendaient, et à partir de leur situation, leur présenter ce que ces structures peuvent leur proposer. Il est d'autant bien placé pour comprendre et reprendre les réticences des jeunes, qu'il est lui-même un ancien jeune qui s'est cherché.

Début 2019, une autre adulte relais rejoindra l'équipe afin d'intervenir sur les quartiers qu'il ne peut couvrir, car nous comptons 6 communes en Quartiers Prioritaires de la Ville.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

🔗 L'approche globale

Plus de 35 ans après leur création, les Missions Locales ont fortement évolué, se sont transformées et sont elles aussi touchées par des injonctions de gestion et de rendu-compte, au point qu'on peut se demander si nous sommes au service des jeunes ou si ce ne sont pas eux qui sont à notre service afin d'atteindre nos objectifs, se faisant ainsi instrumentaliser.

Cependant, nous avons réussi à préserver un des fondamentaux préconisés par Bertrand Schwartz : L'approche globale. Nous pouvons la définir comme une démarche d'écoute et d'analyse prenant en compte de façon systémique (c'est à dire intégrant les interactions réciproques) les différents aspects de la situation d'une personne : ses origines, son histoire, son lieu de vie, ses conditions de vie actuelles (logement, santé), ses acquis, ses aspirations, ses ressources, ses appuis, ses manques, ses relations aux autres, au monde, au savoir... Cela nous permet de travailler avec le jeune sur un diagnostic partagé, sur des objectifs réalistes et donc sur des plans d'action.

Cette approche globale, implique aussi de pouvoir mobiliser des réponses très diversifiées, et donc un partenariat institutionnel, mais surtout aussi de terrain très développé.

🔗 Travailler avec les jeunes un projet professionnel réaliste et réalisable

La première demande de quasiment tous les jeunes lors du premier accueil concerne l'insertion professionnelle, or peu d'entre eux ont travaillé sur le fond cette question y compris parmi ceux ayant suivi une voie professionnelle.

Aussi pour ceux qui ne connaissent pas du tout le monde du travail et n'ont pas réellement de projet, la Région Île-de-France propose des formations

longues d'Élaboration de Projet Professionnel. Les conseillers peuvent aussi avec des jeunes ayant bien avancé dans ce questionnaire, creuser et affiner leur projet dans le cadre de l'accompagnement individuel en leur proposant souvent de le valider via des stages pratiques en entreprise dans le cadre des PMSMP.

La Région Île-de-France avait aussi confié jusqu'à cette année aux Missions Locales, la réalisation de Parcours d'Orientation Professionnelle, qui se déclinaient sous deux formes, une forme individuelle qui s'apparentait aux bilans classiques et une forme collective à destinations de ceux qui ne souhaitent mener un travail d'élaboration long. La région a décidé qu'à partir de 2018, cette subvention sera intégrée à la subvention de fonctionnement, laissant ainsi la liberté aux Missions locales de proposer ou non des prestations d'orientations.

Convaincus de l'intérêt pour les jeunes de leur proposer une prestation en interne nous avons travaillé avec les animatrices des POP à une nouvelle prestation qui essaie de combiner les atouts du travail en individuel et du travail en collectif. À la fin du premier semestre, dressant le bilan de cette nouvelle prestation pour laquelle il y avait peu de prescriptions, nous avons décidé de revenir à une prestation essentiellement en individuel de type bilan d'orientation. Cette prestation dure environ 15 jours, et comprend au moins 4 rendez-vous individuels, une phase de tests et une séance de recherche documentaire. À l'issue de ce bilan, nous incitons les jeunes à valider leur projet en réalisant une PMSMP.

121

Jeunes ont réalisé un bilan



🔗 La documentation-communication

L'accompagnement des jeunes dans leur réflexion sur leur projet ou la recherche de formations pré-qualifiantes ou qualifiantes nécessitent un travail de recherche documentaire, qui peut être fastidieux et chronophage. Nous avons donc en interne une documentaliste à qui nous confions trois missions. Animer dans le cadre des prestations d'orientation des ateliers de recherche documentaire afin d'aider les jeunes à mieux cerner les métiers qui les attirent et à repérer les formations adaptées. Elle reçoit aussi en individuel les jeunes qui formulent une demande complexe de recherche de formation. Elle a aussi constitué à destination des conseillers un fond documentaire qu'elle veille à mettre à jour et à enrichir. La documentaliste prend aussi en charge la conception des outils papier de communication et la mise à jour de notre site internet.

mise en place par la Région Île-de-France, et dans une moindre mesure avec les actions Pôle Emploi. Nous pouvons accompagner les jeunes dans une démarche de rescolarisation et bien sûr nous les aidons à se former via les contrats en alternance. Ainsi, d'avril à octobre nous proposons chaque semaine sur chaque site un club de l'alternance animé en partenariat avec nos parrains et marraines et nos parrains.

**154 jeunes ont participé au club
et un tiers a accédé à un contrat en alternance**

652

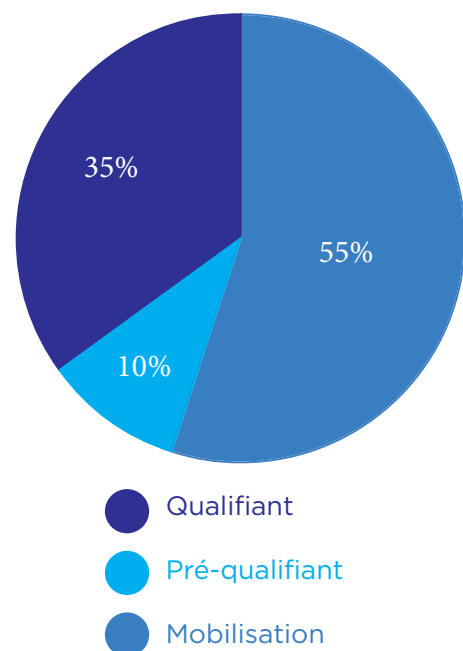
Jeunes entrés en formation

🔗 Suivre une formation afin d'accéder à l'emploi

Plus de 40% de notre public n'a validé aucun diplôme, et seulement environ un tiers a obtenu un diplôme de niveau BAC ou plus, majoritairement dans des filières générales et certains jeunes ne veulent pas exercer dans le secteur du diplôme professionnel préparé, suite à une orientation mal préparée ou une expérience difficile. En même temps que s'est développé le chômage de masse, les entreprises déplorent une inadéquation entre le contenu des formations professionnelles et leurs besoins en compétences.

Nous avons travaillé la question de l'accès à une formation avec 58% des jeunes. Ces jeunes de par leurs parcours formulent des projets et des besoins très différents qui vont de l'apprentissage du français, voire de l'écriture, à de la remise à niveau dans les compétences de bases, à des préparations aux concours, et à la préparation d'une qualification qui peut aller du niveau CAP au niveau BAC plus quatre.

Nous travaillons principalement avec l'offre de formation professionnelle généralement rémunérée





L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Lorsque les jeunes suivent une formation dans des organismes du territoire, nous continuons le suivi en participant à des temps de suivi avec eux et leurs formateurs, et d'être présents lors des remises de diplôme comme avec l'E2C ou l'Ecole Jeanne Blum, et nous participons aux commissions de suivi ou de pilotage.

Nous proposons à des organismes locaux de venir présenter aux jeunes leurs formations et de procéder à la première étape du recrutement, tout comme nous invitons régulièrement des organismes à présenter leurs actions nouvelles en réunion de conseillers.

Nous participons aussi aux plateformes de décrocheurs, à diverses réunions institutionnelles avec les financeurs, et aux actions telles les forums ou les rencontres de CFA, organisées par la DAT sud Yvelines.

🔗 Le développement à Saint-Quentin-en-Yvelines de l'offre de formation aux métiers du numérique

Le numérique est un secteur en pleine expansion. De nombreuses entreprises du territoire ayant exprimé des difficultés de recrutement sur des profils variés, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a lancé un appel à labellisation auprès d'organismes de formation.

La Mission Locale a été associée dès le démarrage du projet et a participé au jury composé d'entreprises, des partenaires de l'emploi et des financeurs. 11 organismes de formation ont répondu et 7 ont été labellisés pour une offre totale de 13 formations. Seulement 2 des organismes étaient déjà présents sur le territoire. Tous les autres étaient sur Paris ou en Province. Les formations retenues préparent aux métiers de Développeur Web, Community Manager, Dat(a)artisans, IoT Makers et sécurité informatique.

Ces formations sont accessibles pour la plupart sans prérequis mais nécessitent une très forte motivation, une certaine logique, de la rigueur et beaucoup de persévérance.

Deux réunions de présentation des 7 organismes à l'ensemble des prescripteurs les formations ont été organisées. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les attentes des organismes, sur les coûts des formations et sur les financements possibles.

Ce dernier problème a généré la création d'un groupe de travail sur le financement des formations auquel la Mission locale a participé. L'objectif étant de tendre à un coût le plus faible possible voire nul pour les apprenants. Après plusieurs réunions sur le sujet, des montages financiers compliqués ont été trouvés, faisant intervenir de nombreux financeurs (Pôle Emploi, le département, SQY, les organismes eux-mêmes...) et la majorité des formations a un coût nul. Par contre les stagiaires ne sont pas rémunérés, ce qui peut poser problème pour ceux ne pouvant prétendre à une indemnisation du Pôle Emploi et ne sont pas bénéficiaires du RSA ou de la Garantie Jeunes.

En Novembre, la Mission locale a organisé avec le centre Simplon une information collective sur la formation de Développeur web et de Dat(a)artisans. 5 jeunes y ont participé. Un jeune est allé au bout du processus de recrutement et a été retenu en formation de Développeur web qui a démarré fin décembre.

Au total sur l'année, ce sont une trentaine de jeunes qui ont assisté aux différentes informations collectives des organismes de formation, une dizaine a pu effectivement intégrer une formation dans l'un des organismes.

La difficulté à laquelle ont été confrontés les organismes et surtout les apprenants a été de décrocher un stage pratique obligatoire pour valider le diplôme. Ce qui est paradoxal car les entreprises du territoire étaient parties prenantes au démarrage du projet.

En 2019, l'ensemble des partenaires va se mobiliser pour comprendre ce qui freine maintenant les entreprises potentielles. Par ailleurs, l'effort de communication auprès des prescripteurs et du public va se développer. Une inauguration de l'antenne Elancourtoise du campus du numérique qui regroupe 2 des 7 organismes aura lieu.



⊕ L'accompagnement à la Recherche d'Emploi

La plupart des jeunes sollicite à un moment ou un autre la Mission Locale afin d'être accompagnés dans leur recherche d'emploi.

Nous avons donc fait le choix d'affecter à chaque site un conseiller entièrement dédié à l'accompagnement à la recherche d'emploi. Cet accompagnement pour les jeunes ayant une certaine autonomie se déroule dans le cadre d'ateliers. Les jeunes moins autonomes sont reçus en entretiens individuels. Lorsque les conseillers « accueil » estiment qu'un jeune est prêt à mener à bien une recherche active d'emploi, ils l'orientent vers les ateliers du service emploi. Ces ateliers sont de deux types, les ateliers de recherche d'emploi (ARE) et les ateliers de technique de recherche d'emploi (TRE)

+de 850

Ateliers programmés

⊕ Les ateliers Techniques de Recherche d'Emploi

Ces ateliers ont pour objectif de travailler avec le jeune les outils de la recherche d'emploi en le rendant acteur de leur élaboration. Maîtriser ces outils, comme le Curriculum Vitae, la lettre de motivation et la préparation et la simulation d'entretien, est indispensable pour que la recherche d'emploi ait de bonnes chances d'aboutir. Et, nous devons faire beaucoup de pédagogie en ce sens, car spontanément les jeunes préfèrent par exemple recopier un modèle type de lettre de motivation, ou attendent qu'on la rédige à leur place. Ces ateliers se déroulent au siège de la Mission Locale, chaque semaine. Cette centralisation de service permet aux jeunes de sortir, un minimum, de leur quartier, de rencontrer et d'échanger avec d'autres jeunes.

L'objectif de ces ateliers est que les jeunes coconstruisent avec l'animateur de l'atelier leurs

propres outils personnalisés de recherche d'emploi et se les approprient. Ainsi, ils apprennent à se vendre, à se connaître et à avoir confiance en leurs compétences, afin de mettre en valeur ce qu'ils sont ou ce qu'ils savent faire sur le papier et à l'oral. Ils sont alors prêts à entendre les besoins des recruteurs et à y répondre.

⊕ Les ateliers de Recherche d'Emploi

Ces ateliers se déroulent, contrairement aux TRE, sur les 4 sites de la Mission Locale. Lorsque les conseillers orientent les jeunes au service emploi, ceux-ci doivent participer en premier lieu à l'atelier « Accueil Nouveaux ». Lors de cet atelier, le conseiller emploi présente les services qui leur sont proposés et fait un premier diagnostic des outils à mettre en place (CV, lettre de motivation, etc.), et conseille sur le type de démarches à entreprendre. Ces ateliers sont proposés 3 fois par semaine sur chaque site. Nous constatons une baisse régulière de la fréquentation de ces ateliers depuis plusieurs années. Nous sommes convaincus de la plus-value qu'apporte l'accompagnement à la recherche d'emploi pour des jeunes qui souvent manquent de méthode et de persévérance, et préfèrent aller de temps en temps sur internet consulter les offres. Nous avons donc travaillé à faire évoluer ces ateliers, et nous testons une formule qui s'apparente plus à un club de chercheurs d'emploi qui présente l'avantage d'un engagement du jeune à venir régulièrement.

⊕ La relation entreprise

La Mission Locale ayant un ancrage local, nous avons toujours cherché à travailler avec les entreprises du territoire. Nos jeunes ont la chance d'habiter dans un bassin très dynamique, mais avec une surreprésentation des emplois très qualifiés. Nouer des relations avec les entreprises locales permet d'aller au-delà de recueillir des offres et effectuer des mises en relation.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Ainsi, nous essayons de négocier qu'elles ajustent leurs attentes aux profils de nos jeunes, qu'elles modifient leurs pratiques de recrutement, par exemple en proposant en amont une PMSMP afin de tester en situation les jeunes, et afin de sécuriser l'intégration nous pouvons leur proposer un accompagnement dans l'emploi.

Nous leur proposons aussi de faciliter leurs recrutements, par exemple en les invitant à les réaliser dans nos locaux, souvent sous forme de job dating. Et cette année nous avons développé les visites d'entreprises associées à des recrutements. Cela a permis à des jeunes de découvrir des métiers et opportunités d'emploi auxquels ils ne pensaient pas et aussi de comprendre l'organisation d'un service ou d'une entreprise.

162

Entreprises partenaires en 2018

684

Offres collectées



↳ Le marathon de l'emploi :

80 enseignes démarchées, 43 offres récoltées

Les Missions locales des Yvelines ont organisé en avril une journée de marathon de l'Emploi. La Mission locale a constitué une dizaine de binômes de jeunes, qui étant accompagnés par un conseiller ont prospecté les commerces de One Nation, la galerie d'Auchan Plaisir ainsi que le centre commercial de Saint-Quentin. En plus de récolter des offres, le but du marathon est d'apprendre aux jeunes à aller à la rencontre des employeurs en ayant travaillé avec eux, en amont, l'appréhension, mais aussi le savoir-être attendu par les employeurs. 2 jeunes ont été embauchés en CDI et 5 en CDD et 4 ont effectué des PMSMP. En 2019, nous comptons réaliser 3 marathons de l'emploi.

↳ Les contrats aidés

Nous avons signé 102 contrats aidés au cours du premier semestre, dont 89 Emplois d'Avenir, et nous pensions largement dépasser les 200 à la fin de l'année. Mais les orientations gouvernementales en ont décidé autrement. Cela a fortement perturbé la relation que nous avons avec certains employeurs, car d'une part ils avaient prévu de proposer des contrats aidés et d'autre part les orientations étaient assez floues, et fluctuantes.

↳ Quelques recrutements collectifs

La SAVAC, 8 jeunes ont participé à un recrutement afin de devenir « conducteur de car » en contrat de professionnalisation, 4 ont été embauchés.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES



La Société LEGENDRE basée dans la zone Trappes-Elancourt a accueilli pour des besoins en recrutement des jeunes de SQYWAY dans le cadre d'une visite « présentation métiers et dating » au sein de leurs locaux.

A l'issue de cette visite, 2 jeunes ont été embauchés en CDI et 2 autres jeunes en CDD.



La société Astronova à la Clef-Saint-Pierre propose d'accueillir des jeunes de la Mission locale sur des stages de découverte des métiers de la logistique. La société a déjà accueilli 3 jeunes de Sqyway 16/25 et 2 de ces jeunes sont actuellement en emploi.



Nous avons organisé pour Renault Flins un job dating essentiellement sur les métiers d'agent de fabrication.

72 participants
dont 40 jeunes suivis par la Mission locale
26 propositions d'intérim
12 processus en embauches directes



🔗 Job Chrono

Afin de répondre à un fort besoin de recrutement pour de nombreuses enseignes des zones commerciales de Maurepas Pariwest et le Forum Gibet à Coignères, SQYWAY a mis en place un « jobchrono ».

Le principe étant de préparer des jeunes à se présenter aux entreprises avec des mini-cv, toutes les 15 minutes, afin de postuler.

19 contrats ont été conclus à l'issue de cette action. Les enseignes participantes étaient Quick, Flunch, Bouygues, Pizza Hut, Komo Marché, Action, Noz, Armand Thierry, Camaieu, Westgrill, Camaieu...

🔗 Dating Service Civique et action internationales

SQYWAY étant labellisée plateforme de service civique, nous menons des actions de sensibilisation afin de développer l'offre de service civique, et nous sommes employeurs des jeunes pour les structures partenaires.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

À la rentrée, nous avons organisé un dating « service civique et actions internationales », afin de permettre aux structures en demande de services civiques de trouver des volontaires, mais aussi de proposer aux jeunes des actions à l'international.

À cette première édition étaient présents : la ville de Plaisir, le CCAS de Plaisir, le tennis club de Plaisir, l'association du conseil de quartier du Valibout, le Pôle-emploi, la MGEN, la Croix rouge, l'AFEV, Nouvelle perspective...

11 Missions ont été signées et un départ en VIE



➤ Chantiers d'été avec la ville de Plaisir

Comme chaque été, SQYWAY, en partenariat avec la ville de Plaisir, propose des chantiers d'été au sein des services techniques de la ville. 8 jeunes désireux de confirmer un projet, d'acquérir une expérience professionnelle en découvrant le monde du travail ou de découvrir un secteur d'activité, ont bénéficié d'un contrat d'un mois.

Le pôle médiation intervient pour le côté éducatif et la Mission locale pour le volet de l'insertion sociale et professionnelle. Les jeunes ont été suivis tout au long de leur contrat, avec des visites sur leur lieu de travail et entretiens avec leurs tuteurs.

6 mois après ces chantiers, 1 jeune est en contrat en alternance, 4 jeunes sont en emploi, 1 jeune en service civique et 2 sont en recherche d'emploi.

➤ Forum

Nous avons aussi participé à plusieurs forums :

- En piste pour l'emploi au Vélodrome
- Le forum de l'emploi et de l'apprentissage à Trappes
- Le forum des métiers formation et emploi à Neauphle le Château
- Le forum départemental de l'apprentissage à Versailles
- Coup de pouce pour l'emploi à La Verrière
- Jeunes d'Avenir à Paris

➤ Sécurisation financière des parcours

La majorité des jeunes que nous accueillons vivent dans des foyers dont les ressources sont modestes, voire très faibles, et certains jeunes isolés n'en ont aucune.

La mobilisation de la plupart des dispositifs d'aide financière que nous utilisons, vise à sécuriser le parcours du jeune, et nous n'avons pas vocation à apporter une réponse dans l'urgence, ce qui relève d'autres intervenants. Les demandes des jeunes peuvent concerner des besoins primaires comme la subsistance, mais aussi l'acquisition de titres de transport, la préparation du permis, le financement d'un projet de formation, l'acquisition d'équipement professionnel, des dettes de loyer, le timbre fiscal pour la délivrance d'un titre de séjour...

Globalement l'abondement des dispositifs que nous pouvons solliciter connaît une baisse régulière. Les principaux dispositifs sont les chèques mobilité financés par la région, les allocations PACEA et Garantie Jeunes financées par l'État, et le Fond d'Aide aux Jeunes financé par le Département. Nous pouvons aussi solliciter des associations caritatives telles les Restos du Cœur ou le Secours Populaire.

+ de 1200

Jeunes ont bénéficié d'une ou plusieurs aides



↻ L'accès des jeunes au logement

559

Jeunes ont abordé la question du logement avec leur conseiller

Au premier accueil, environ 10% des jeunes n'ont pas d'hébergement stable. Si peu se déclarent SDF, certains squattent en foyer, sont placés en hôtel, ou hébergés très provisoirement par des amis ou leur famille élargie, solutions qui peuvent s'arrêter du jour au lendemain. Et pour ceux qui avancent dans leur stabilisation professionnelle, la question de la décohabitation se posera. Or, ces jeunes ont généralement des ressources modestes, et l'offre de petits logements est rare.

Afin d'aider les jeunes à accéder à un logement stable, nous pouvons compter sur le CLLAJ SQY, qui d'une part les reçoit en individuel afin de les informer et les accompagner dans leurs démarches, et d'autre part anime des informations collectives auprès des jeunes en Garantie Jeunes.

Pour les jeunes qui ne peuvent encore accéder au logement autonome, nous avons la chance d'avoir quatre Résidences pour Jeunes Actifs sur le territoire et plusieurs structures d'hébergement spécifiques.

Et pour les jeunes qui sont dans l'urgence ou n'ont pas la stabilité de revenus permettant d'intégrer ces structures, nous sommes démunis, car le SIAO et le 115 n'ont pas toujours la capacité et la réactivité nécessaires pour répondre aux besoins.

↻ L'accès des jeunes à la santé

C'est quasi exclusivement les conseillers qui prennent l'initiative d'aborder les questions de santé avec les jeunes, car si il est un sujet spontanément peu abordé par les jeunes, c'est bien celui de la santé.

Soit parce qu'à leur âge cela ne fait pas partie de leurs priorités, soit parce que lorsqu'ils y sont confrontés, cela renvoie à l'intime, pose problème... et qu'ils ne voient pas toujours en quoi cela peut faire obstacle à leur insertion professionnelle.

Cependant, nous nous devons de les sensibiliser à quelques fondamentaux, tels que l'accès au droit et les démarches à effectuer pour bénéficier d'une couverture maladie, si besoin d'une couverture complémentaire, ou la prévention. Cela concerne la santé générale, mais aussi les conduites à risques, et les relations amoureuses.

Et il y a aussi les thèmes qu'il est parfois plus difficile d'aborder, tels que la souffrance psychique ou le handicap, qui font souvent l'objet de déni de la part des jeunes, ce qui ne facilite pas l'accompagnement aux démarches.

Nous avons proposé 273 orientations vers des partenaires, tels le lieu d'écoute, des médecins, les centre de PMI, l'IPC pour réaliser un bilan de santé...

648

Jeunes ont abordé la question de la santé avec leur conseiller

↻ L'accès des jeunes à la mobilité

Acquérir une expérience à l'étranger, que ce soit dans un but linguistique, professionnel, humanitaire, ou tout simplement dans un objectif personnel, constitue souvent un atout apprécié des employeurs.

Les jeunes qui nous font part de leur projet de partir à l'étranger ont souvent des projets de formation ou de recherche d'emploi dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie-restauration, du commerce international...



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Plusieurs dispositifs existent afin de préparer les jeunes, quel que soit leur niveau d'étude, au départ et les accompagner sur place, tant en Europe que dans d'autres pays tel que le Canada. Nous avons orienté 31 jeunes vers ces dispositifs, mais n'avons que peu de retour sur la réalisation des projets.

75

Jeunes intéressés par un départ à l'étranger

👉 La culture

En proposant à des groupes de 10 à 15 jeunes de découvrir l'offre culturelle du territoire, nous cherchons à leur faire découvrir des spectacles et des genres culturels qui ne font pas partie de leurs pratiques. Cette action a été initiée avec le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui est la salle qui nous accueille le plus souvent, mais nous travaillons aussi avec la Merise ou la Ferme de Bel Ébat.

Cette année, nous avons assisté à 7 pièces de théâtre, 3 spectacles de danse, 1 de cirque, 2 de musique et 1 one man show, et nous avons aussi visité France Miniature. Généralement, les chargés de communication des salles organisent pour notre groupe, une rencontre avec les artistes après les spectacles, ce qui permet d'échanger sur les ressentis de chacun. Fréquemment nous concluons la soirée autour d'un verre pour discuter de façon informelle avec les jeunes de tout et de rien. Parfois cela permet à des jeunes de faire part de difficultés qu'ils n'ont pas réussi à verbaliser avec leur conseiller et pour certains jeunes, sortir de leur quotidien, assister à des spectacles de qualité, rencontrer des pairs, nouer des relations... leur permet de reprendre confiance et de se réengager dans des démarches.

45

Bénéficiaires

144

Participations aux 15 sorties

👉 L'accès des jeunes au droit

Les jeunes que nous suivons ont peu de culture juridique, et ne savent pas où s'adresser et comment agir. Nous ne sommes pas juristes, mais nous sommes en capacité de donner un premier niveau d'information sur les problématiques les plus fréquentes.

Elles concernent le droit du travail, période d'essai, ruptures, non-paiement des salaires ou des heures supplémentaires, les discriminations souvent liées à l'origine, le droit des étrangers, et la violence intrafamiliale. Pour les questions complexes et l'accompagnement dans les procédures, nous orientons les jeunes vers la Maison de la Justice et du Droit, sachant que très peu de jeunes engagent une procédure, car cela leur paraît trop long et complexe, et aussi car cela peut être coûteux.

Information juridique donnée à 139 jeunes

Et il y a aussi l'accompagnement à l'accès aux droits. Le premier contact avec la plupart des organismes ainsi que l'actualisation et le suivi des dossiers, sont maintenant dématérialisés. Or pour pouvoir effectuer ces démarches il faut bien sûr un ordinateur et souvent un scanner, mais surtout rentrer dans la logique de l'application, comprendre les différents champs et renseigner l'ensemble des rubriques. C'est une nouvelle mission que nous nous devons d'assurer, même si cela s'avère très chronophage.

433

Jeunes accompagnés
dans leurs démarches administratives



Les jeunes sous main de justice

Certains jeunes commettent parfois des excès de droit, ce qui peut entraîner une incarcération. Nous avons piloté en 2016 pour les Missions locales du département, la mise en place de référents justice et de permanences régulières dans les lieux de détention.

Nous intervenions déjà, mais au cas par cas et cela touchait donc peu de jeunes. Nous assurons deux permanences par mois à la Maison d'Arrêt de Bois d'Arcy. Cela nous permet de toucher un plus grand nombre de jeunes, de travailler avec eux dans la durée, et cela renforce notre collaboration avec les éducateurs du SPIP. Nous poursuivons cet accompagnement renforcé aussi lorsque les jeunes relèvent du milieu ouvert.

28

Jeunes en détention

78

En milieu ouvert

ACTIONS BÉNÉFICIAIRES DE FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES

➤ Parrainage

Le parrainage a pour objectif d'accompagner dans leurs démarches de recherche d'emploi, les jeunes qui en sont le plus loin en leur proposant un accompagnement individualisé, une aide aux démarches qui peut dans un premier temps effectuer celles-ci à leur place afin qu'ils apprennent à les faire

puis des préparations aux entretiens, jusqu'à un accompagnement physique aux entretiens...

Une mobilisation intensive dans la recherche de solutions. Le parrainage, c'est aussi une écoute, un partage, un lien fort qui se tisse, de belles rencontres, mais aussi parfois des échecs, voire de l'épuisement des parrains. Un don de temps et de disponibilité bénévole.

En appui des conseillers en insertion et des conseillers emplois, les parrains et marraines reçoivent les jeunes sur les antennes selon un rythme déterminé entre eux. Ces temps de travail sont souvent plus longs que ce que peuvent proposer les conseillers qui sont soumis à la pression de l'accueil. Ces accompagnements peuvent durer de quelques semaines à plusieurs années et la relation se prolonge souvent, bien après que le parrainage ait été clôt administrativement pour un accès à l'emploi.

17

Parrains et marraines

92

Jeunes accompagnés

Cette action bénéficie du soutien de l'ACSE

➤ Plateforme Service Civique

La Mission locale est labellisée plateforme de Service Civique. Notre mission est double. D'une part faire la promotion du Service Civique auprès des employeurs potentiels et les aider à repérer des missions à proposer aux jeunes.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Et d'autre part c'est nous qui portons le poste et qui exerçons la responsabilité employeur. Dans le cadre d'une convention de mise à disposition entre la Mission locale et la structure d'accueil.

Le Service Civique, à destination des 16-25 ans est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

La mission est d'au moins 24 heures hebdomadaires, elle donne lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État, et d'un soutien complémentaire, en nature ou en numéraire, pris en charge par la Mission locale, et ouvre droit à un régime complet de protection sociale financé par l'État.

Qu'est-ce qu'une mission de Service Civique ?

- Un engagement volontaire au service de l'intérêt général
- Une mission complémentaire de l'action des salariés, des stagiaires et des bénévoles
- Une mission accessible à tous les jeunes
- Une mission permettant de vivre une expérience de mixité sociale

Voici les principales missions effectuées par les jeunes :

- Favoriser la mixité sociale
- Lutter contre la fracture numérique
- Favoriser l'accès à la culture
- Encourager la pratique d'une activité physique et d'une alimentation équilibrée

12

Jeunes se sont engagés en Service Civique

Cette action bénéficie du soutien de l'ACSE

🔗 Sauveteur secouriste du travail

En finançant 8 sessions de formation de Sauveteur Secouriste du Travail, la Mission locale a permis à 67 jeunes de suivre cette formation à l'issue de laquelle leur a été délivré le certificat de SST. À destination prioritairement des jeunes qui résident en Quartier Politique de la Ville, cette action permet de développer et consolider une conscience citoyenne et de mieux appréhender les premiers gestes qui sauvent. Pour certains, c'est aussi la première validation qu'ils obtiennent et cela constitue un plus sur leur CV.



Cette action bénéficie du soutien de l'ACSE

🔗 Le lieu d'écoute

Cela fait une vingtaine d'années que la Mission locale a décidé de créer, un Lieu d'Ecoute Psychologue, confié à une psychologue clinicienne. Malgré le nombre de structures privées ou publiques pouvant assurer une prise en charge de ce type, il nous semblait indispensable de proposer ce service en interne. Car une majorité de ce public a une image très négative des questions concernant la psychologie, et cela facilite l'acceptation et la transition de proposer aux jeunes de rencontrer une psychologue en interne. Le Lieu d'écoute s'adresse à des jeunes en souffrance psychique ponctuelle ou plus ancrée.



Pour eux, la question de pouvoir s'engager dans des démarches d'insertion socio-professionnelle, même si elle est présente en filigrane, n'est bien souvent pas première.

L'objectif premier est de les aider à verbaliser, sans censure, mais en essayant de cadrer l'échange. Puis au fil des séances de les accompagner à faire la part des choses sur ce qu'ils peuvent, d'une part changer afin de retrouver un élan, une motivation, parfois une envie de continuer à vivre, et d'autre part sur ce qu'ils ne peuvent pas changer et se mettre alors dans une attitude d'acceptation, ne plus être dans la culpabilité. Il est alors important de mettre des mots de réconciliation, des mots signifiants le changement.

55

Bénéficiaires

Cette action bénéficie du soutien de l'ACSE

Me Regarder

Cet atelier, qui dure 2 jours, est animé par une intervenante extérieure qui travaille à partir de supports plutôt ludiques avec des groupes modeste entre 5 et 10 jeunes. Cet atelier a pour objectif de permettre au jeune d'analyser l'image qu'il donne de lui, de comprendre celle qu'il a de lui et d'analyser son fonctionnement en situation de groupe. Environ 15 jours après la session, nous organisons un rendez-vous de synthèse, avec leur conseiller et l'animatrice de cet atelier, afin de faire un retour sur l'atelier et sur les pistes de suite de parcours.

5

Ateliers

32

Participants

Cette action bénéficie du soutien de l'ACSE

Un trek d'une semaine en Irlande : Mobilité, Effort, Abnégation, Solidarité... un levier pour une nouvelle mobilisation

20 jeunes ont participé aux deux treks organisés en partenariat avec l'association Nouvelles Perspectives l'Avenir est en Marche. Pendant 6 jours, ils ont effectué une randonnée de plus de 150 km dans le Connemara. Mais auparavant ils se sont retrouvés tous les jeudi soir, afin de co-construire le projet avec le soutien d'un membre de l'association. Chaque jeune se positionne comme responsable d'un axe lié à l'organisation de l'aventure : Préparation physique, préparation de l'itinéraire, vie sur place, le transport, vigilance organisationnelle etc. Les jeunes sont mis en situation d'agir.

Au retour de cette expérience qui les a sortis de la routine de leur quotidien, ils ne sont plus les mêmes.



Cette action bénéficie du soutien de l'ACSE et du TAD de Saint-Quentin-en-Yvelines





NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

LES 4552 JEUNES ACCUEILLIS

➤ Caractéristiques et évolutions de notre public

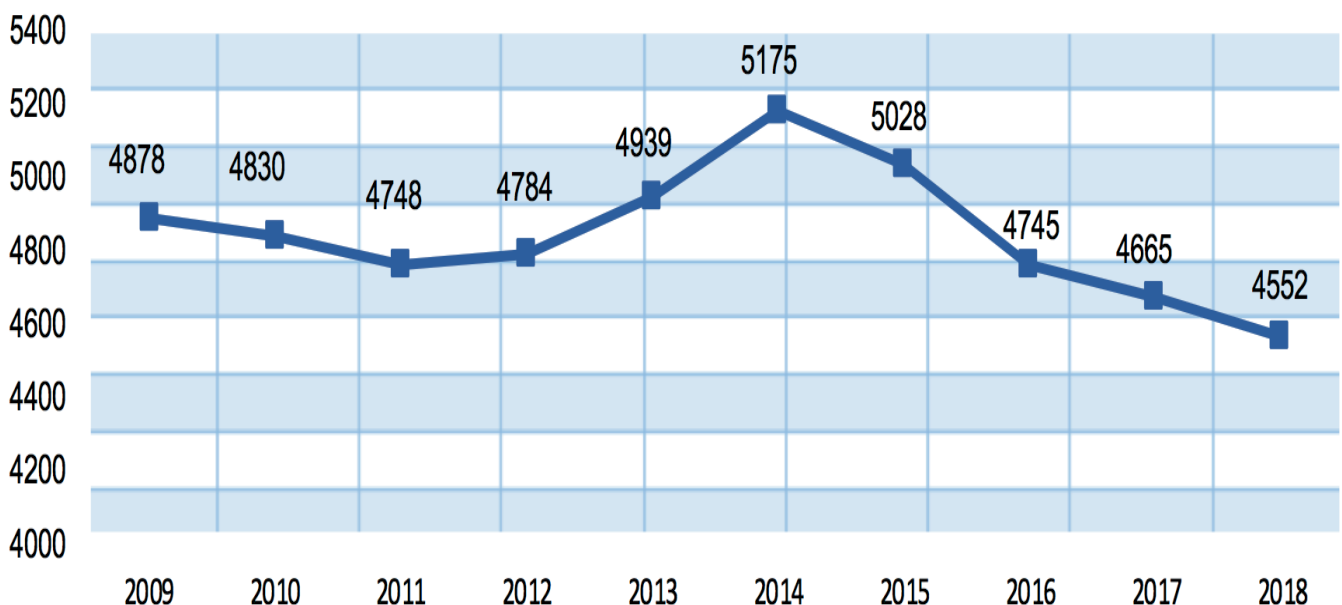
Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, les premiers contacts ainsi que les propositions alors faites constituent un moment clé qui va permettre que le jeune ait le sentiment que son conseiller va pouvoir l'accompagner efficacement soit pendant quelques semaines ou mois pour certains, soit pendant de nombreuses années au gré de l'évolution du jeune et de sa situation.

3149 jeunes, soit 70% des jeunes accueillis en 2018, étaient déjà venus les années précédentes.

Ainsi 63% des premiers accueils de 2017 sont revenus en 2018. Et 64% étaient déjà suivis depuis 1 à 3 ans, 24% depuis 4 à 6 ans et 12% depuis 7 à 11 ans, sans parler des quelques dizaines d'anciens jeunes ayant largement dépassé les 26 ans, et qui continuent à solliciter leurs anciens conseillers (mais leurs dossiers étant anonymisés, nous ne pouvons le valoriser).

Nous avons accueilli 113 jeunes de moins qu'en 2017, soit une baisse de 2.4%. Cette baisse est principalement imputable au fait que nous avons accueilli 94 nouveaux jeunes de moins qu'en 2017. Ainsi depuis le pic de 2014, le volume de jeunes accueillis a baissé de 12%, baisse due pour 90% à la chute vertigineuse du nombre de premiers accueils.

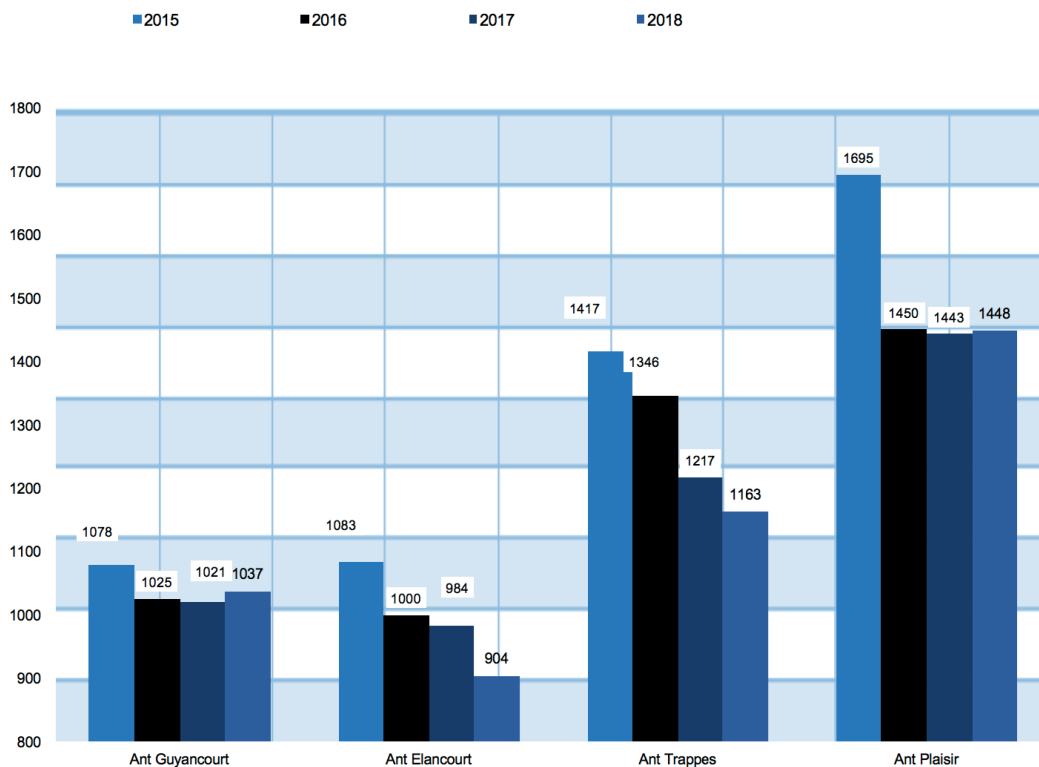
Évolution du nombre de jeunes suivis :





NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

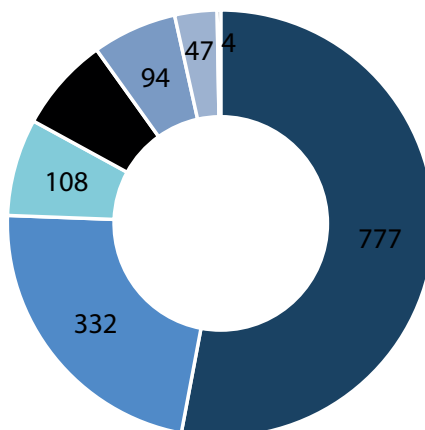
Evolution du nombre de jeunes reçus sur chaque antenne :



Les évolutions sont modérées et contrastées hormis pour l'antenne d'Elancourt, voir l'explication des difficultés d'accès à internet dans le chapitre premiers accueils.

Près de 92% des jeunes reçus résident dans l'une des 12 communes composant Saint Quentin en Yvelines.

Les jeunes résidant en Quartier Politique de la Ville :



■ Trappes ■ Plaisir ■ La Verrière ■ Elancourt ■ Guyancourt ■ Maurepas ■ Hors Zone

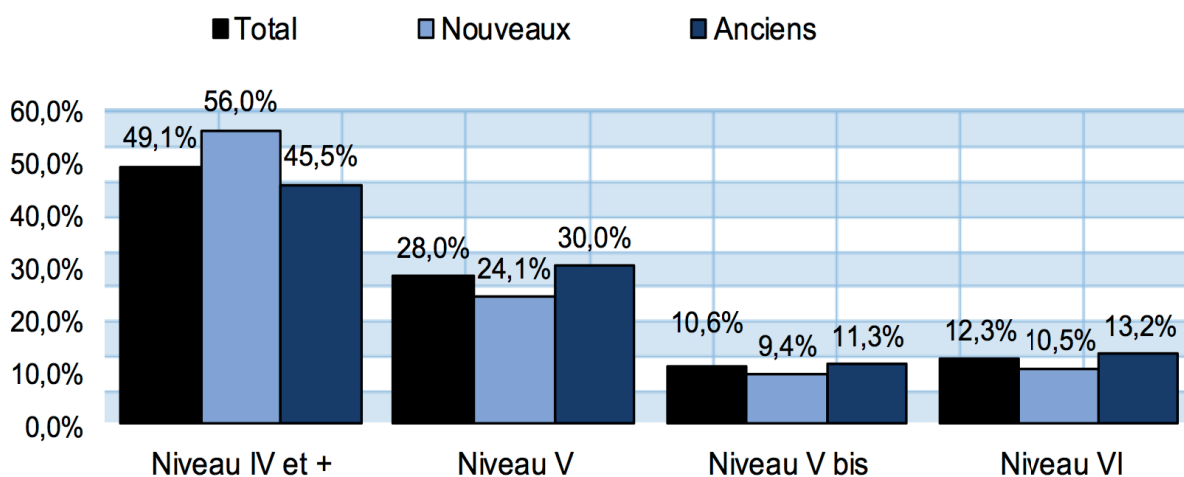
NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES



Parmi l'ensemble des jeunes accueillis, 1466 jeunes, soit environ 32%, résident en Quartier en Politique de la Ville, répartis sur 6 des 22 communes que nous couvrons. Le pourcentage de jeunes en QPV, est de

80% à La Verrière, 72% à Trappes, et seulement de 39% à Plaisir, 26% à Elancourt, et 22% à Guyancourt et Maurepas.

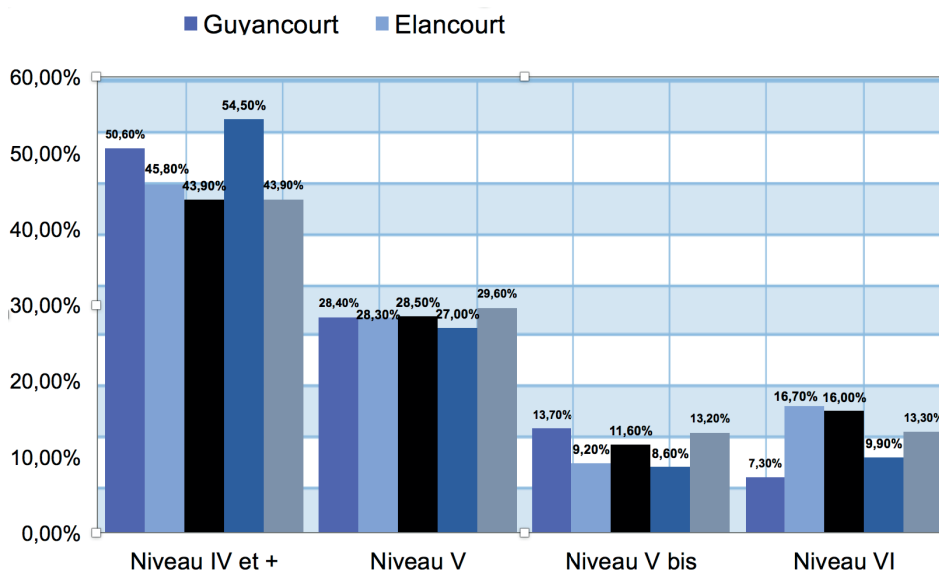
Niveau de l'ensemble des jeunes des anciens et des nouveaux :



Les niveaux des jeunes que nous continuons à accompagner les années suivant leur premier accueil sont très sensiblement inférieurs à ceux des premiers accueils.

On retrouve là, la corrélation entre niveau de formation initiale et durée d'accès à l'emploi, d'autant que pour nombre de jeunes sortis sans qualification, leur parcours comprendra une ou plusieurs étapes formation.

Niveau de l'ensemble des jeunes par antenne:



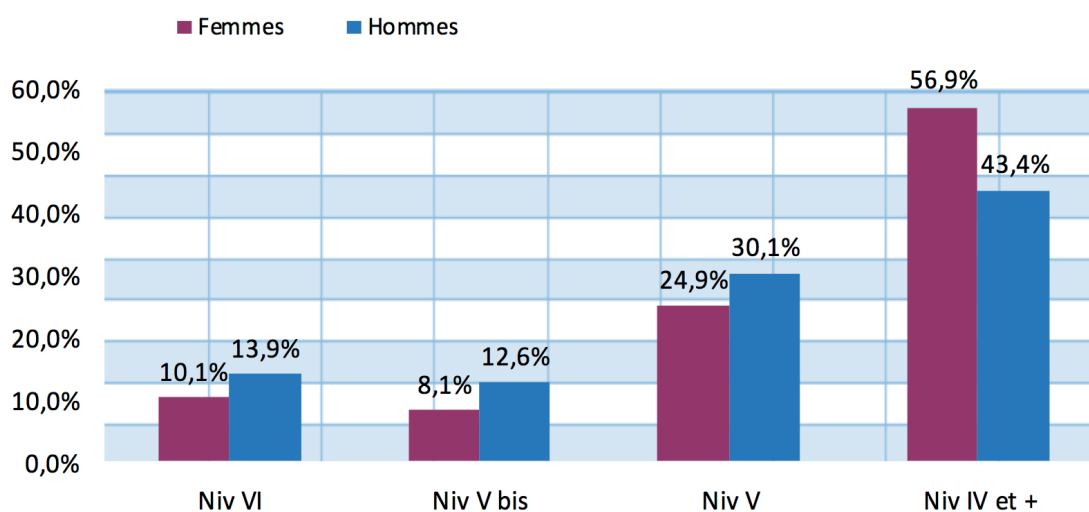


NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Cette représentation graphique montre que le niveau de formation initiale diffère assez sensiblement selon les sites, schématiquement les jeunes accueillis à Plaisir ont un meilleur niveau, suivis de ceux de Guyancourt, Elancourt.

Les jeunes accueillis à Trappes et ceux résidant en QPV ayant les niveaux les plus faibles.

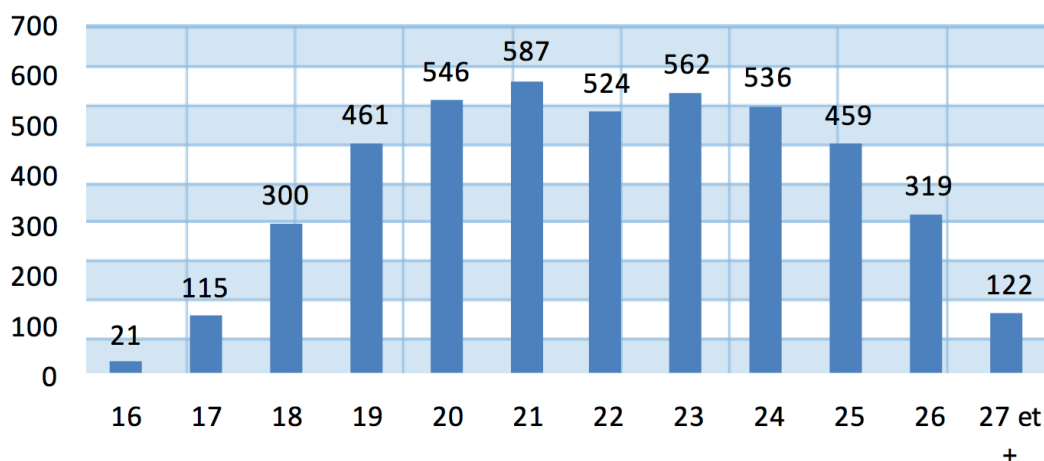
Niveaux par sexe :



Le tableau par sexe montre que les hommes ont un niveau de formation initiale très sensiblement inférieur à celui des femmes. Ainsi, la proportion d'entre eux qui ont un niveau VI, V bis ou V est toujours nettement supérieure à la proportion de femmes.

Et pour les jeunes de niveau IV, c'est l'inverse, puisque 56.9% des femmes ont atteint ce niveau à comparer à seulement 43.4% des hommes.

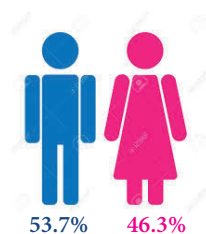
L'âge des jeunes :



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES



Le sexe des jeunes :



Nous nous éloignons un peu de la parité.

La baisse du pourcentage de femmes est due à la chute de pourcentage de femmes parmi les premiers accueils.

LES 1363 NOUVEAUX JEUNES OU PREMIERS ACCUEILS

Le premier contact du nouveau jeune avec la Mission Locale et le conseiller qui l'accompagnera durant tout son parcours, constitue un moment clé dans la construction de la relation qui va se nouer ou pas entre les deux.

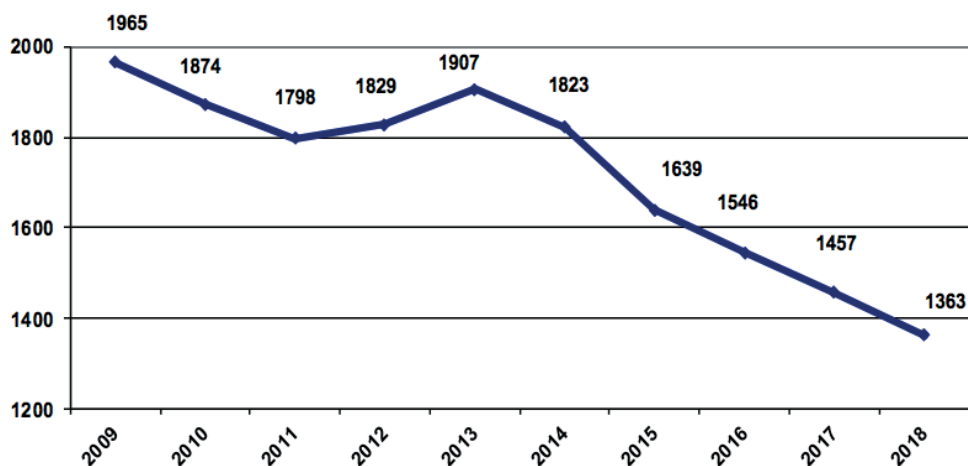
Bien souvent le jeune arrive avec une demande de réponse concrète concernant l'accès à l'emploi ou à la formation, sans connaître nos missions, notre offre de service et nos limites.

L'entretien commence par le renseignement d'un dossier qui semble purement administratif. Si ce dossier permet de renseigner Imilo, il permet aussi et surtout au conseiller de montrer au jeune qu'il s'intéresse à tout ce qui le constitue, d'appréhender globalement l'ensemble de sa situation en faisant

preuve d'une vraie écoute personnalisée, d'une vraie empathie, à la fois bienveillante mais aussi sans concession.

Ce premier entretien constitue la première étape de la co-construction itérative d'un diagnostic partagé, qui s'appuyant sur les ressources mais aussi les difficultés du jeune, permettra de construire ensemble un plan d'action partant de ses projets mais en abordant aussi des thèmes ne correspondant pas à sa première demande, ce qui permettra d'élargir le champ des propositions. Mais certains jeunes attendant une solution immédiate et facile ne le comprennent pas toujours et d'autres aussi ont eu l'impression que la Mission Locale n'était pas en capacité de répondre à leurs attentes, impression que parfois les conseillers partagent.

Évolution du nombre de nouveaux depuis 10 ans :





NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Cette année le nombre de premiers accueils a encore baissé de 6.5%. On observe qu'alors que cette baisse est comprise entre 2 et 4% sur 3 antennes, elle est de 18.6% sur l'antenne d'Elancourt. Et le nombre de suivi y est aussi fortement en baisse. Je pense que la majeure partie de cette baisse est liée au fait que nous avons rencontré de grosses difficultés de débit internet, rendant très compliqué l'utilisation des applications professionnelles, agenda, imilo, dude, pole-emploi.fr... ce qui a pu décourager certains jeunes. Cela mis à part, force est de constater que depuis le pic de 2013, sans doute lié à la montée en puissance des Emplois d'Avenir, le nombre de premiers accueils a baissé de 28.5%.

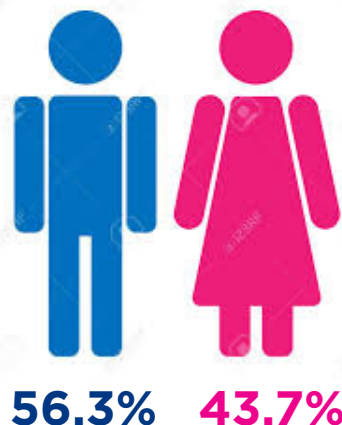
Les Missions Locales au niveau national ou régional observent le même phénomène. Une partie de cette baisse peut s'expliquer par des causes exogènes, telles l'allongement de la scolarité, la baisse des orientations par notre partenaire Pôle Emploi, le développement des outils numériques d'aide à la recherche d'emploi, la baisse des mesures favorisant l'accès à l'emploi des jeunes, la concurrence d'autres réseaux... Face à ce phénomène, nous devons aussi nous montrer proactifs, en développant notre communication numérique, en allant vers les jeunes sur leurs lieux de vie, en assouplissant nos modalités d'accueil...

Parmi ces nouveaux, 338 résident en QPV, dont 57% de trappistes. 65% viennent sur les conseils de leur famille ou amis et 14% suite à une proposition de leur conseiller Pôle Emploi.

Il nous faut aussi travailler sur l'orientation vers la Mission Locale, car 65% viennent sur les conseils de leur famille ou amis et 14% suite à une proposition de leur conseiller Pôle Emploi.

Parmi ces nouveaux, 338 résident en QPV, dont 57% de trappistes.

Le sexe des nouveaux:



Alors que ce ratio est habituellement stable, cette année le pourcentage de jeunes femmes est en baisse de 4 points, et cela concerne quasiment toutes les communes.

Parmi les communes importantes il baisse d'environ 10 points à Guyancourt (36.3%) et Plaisir (47.6%), et de 2 à 3 points à Elancourt (43.9%) et à Trappes (45.5%).

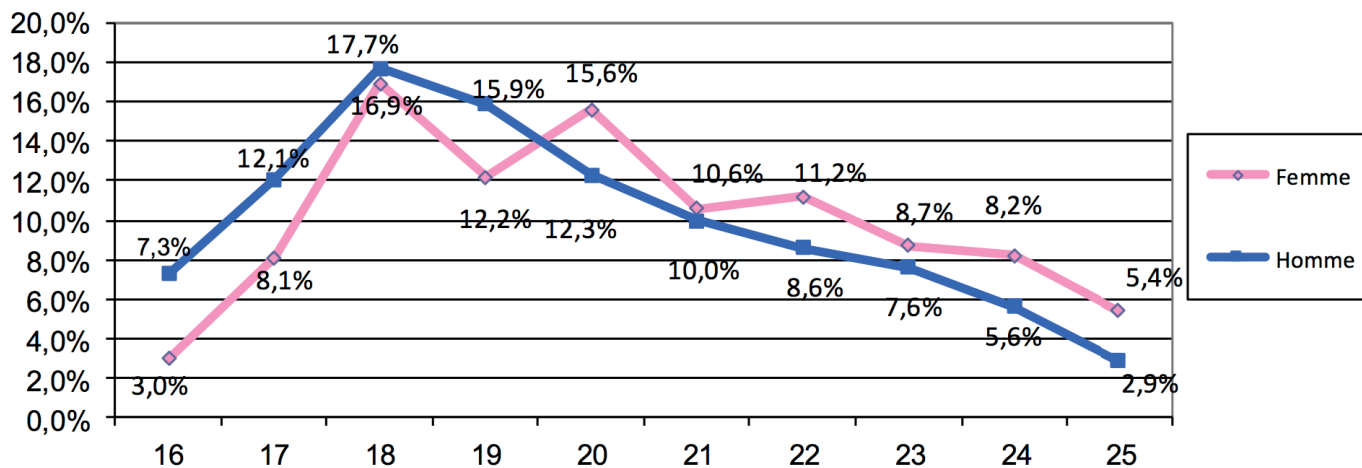
On peut faire des hypothèses sur certaines causes de cette baisse et en tant que membre du Service Public de l'Emploi, nous ne pouvons nous en satisfaire.

Nous allons être très vigilants en 2019 et travailler étroitement avec nos partenaires de terrain, afin d'essayer d'inverser cette tendance.

NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES



Leur âge au premier accueil :

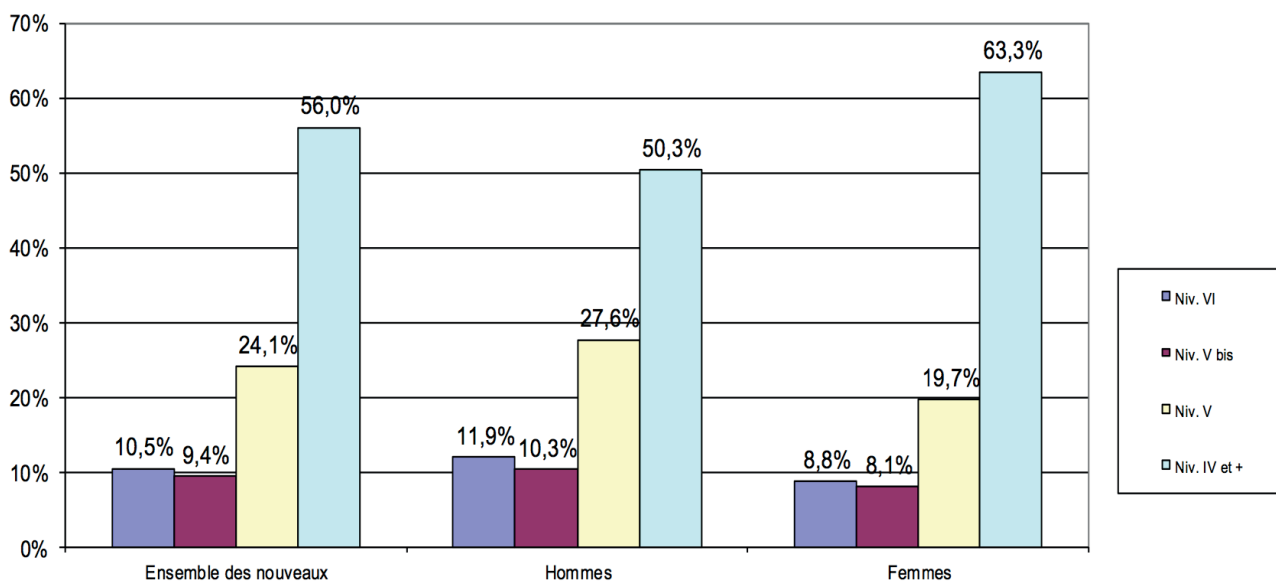


Globalement, comme les années précédentes, on observe une nette différence pour l'âge de premier accueil selon les sexes.

scolaire tôt avec un niveau de formation faible, tandis que les femmes poursuivent plus longtemps leur scolarité, atteignent un niveau plus élevé, et on retrouve aussi le phénomène MIE.

Le pourcentage d'hommes est plus important entre 16 et 19 ans, et celui des femmes à partir de 20 ans. Cela s'explique par la durée de la scolarité initiale, certains jeunes hommes quittant le système

Niveau de formation initiale des nouveaux :



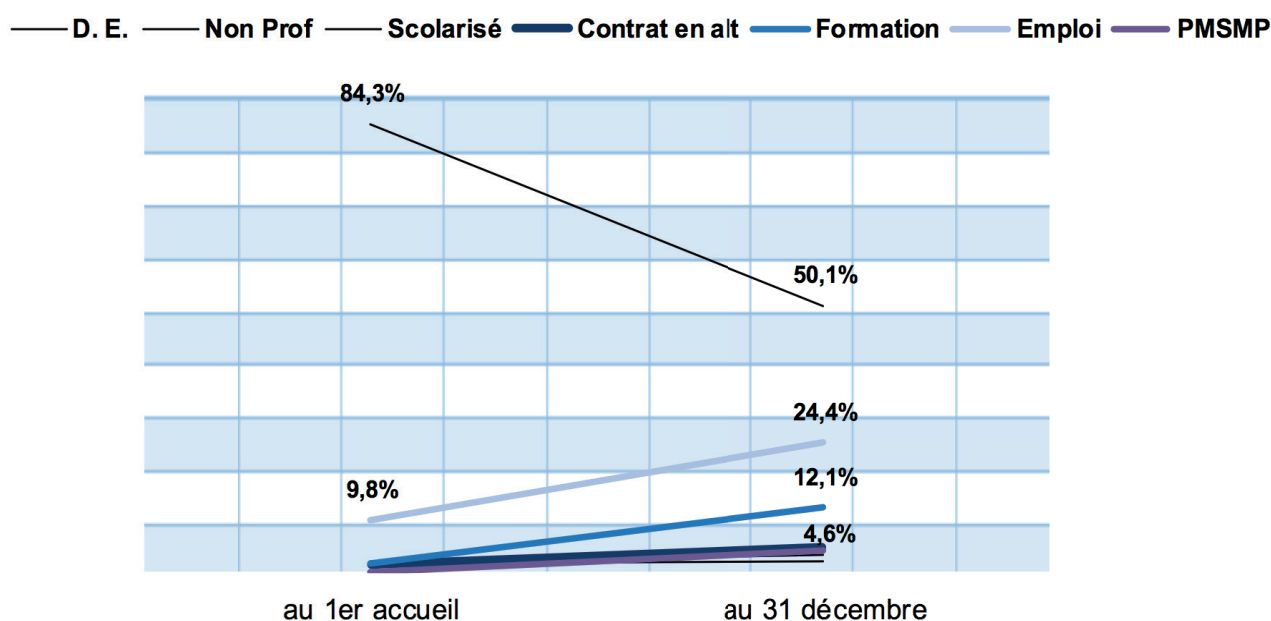


NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Le niveau de formation initiale lors du premier accueil continue à augmenter, 56% des jeunes ayant été au moins jusqu'en terminale. Et les jeunes femmes arrivent à la Mission Locale avec un niveau de formation bien supérieur à celui des hommes.

Si près de la moitié des jeunes n'a aucun diplôme, 40% ont obtenu le bac et parmi eux un quart ont validé un diplôme allant de bac plus 2 à bac plus 5.

Évolution de la situation de cette « cohorte » des nouveaux jeunes :



Lors de leur premier accueil, 84.3% des jeunes sont demandeurs d'emploi, mais moins de la moitié d'entre eux sont inscrits à Pôle Emploi.

Pour la plupart, leurs demandes exprimées lors de ce premier contact, concernent l'orientation, la recherche de formation ou d'emploi, même si parfois certains premiers entretiens sont centrés sur l'expression de problématiques sociales ou personnelles très lourdes, la question de l'insertion professionnelle passant de fait après la résolution de ces dernières.

Près de 10% des jeunes travaillaient lors de leur première venue à la Mission Locale, et 4.5% étaient en formation, en contrat en alternance ou scolarisés.

Si on regarde l'évolution de la situation de ces jeunes, celle-ci a bien évolué durant les premiers mois de leur accompagnement, sachant que près de la moitié d'entre eux ne fréquentent alors la Mission Locale que depuis moins de quatre mois, et donc que certaines propositions n'ont pas encore pu aboutir, ou ne pourront se mettre en place que dans quelques mois.

Ainsi le pourcentage de jeunes demandeurs d'emploi est tombé à 50.1%, tandis que les taux de jeunes en emploi ou en formation grimpent d'environ 15% et 11%. Et environ 8% d'entre eux sont retournés en formation initiale ou préparent une formation en alternance tandis que 4% sont en stage en entreprise pour découvrir des métiers afin de travailler leur projet professionnel.



LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

LA GARANTIE JEUNES

124 entrées validées 59% de sorties positives

Nous mettons en œuvre depuis 3 ans ce dispositif d'accompagnement intensif vers l'entreprise et l'emploi. Il s'adresse aux jeunes en grande précarité qui sont reconnus NEET (ni en emploi, ni en formation, ni en étude) au jour de l'entrée.

Cet accompagnement dure un an et a pour objectif premier d'amener le jeune à multiplier les expériences en entreprise dans le but d'accéder à un emploi, et donc contrairement aux autres dispositifs qui ne tiennent compte que du contrat de travail au jour de la sortie, pour celui-ci la sortie sera considérée comme positive, si le jeune a passé au moins 80 jours en entreprise, que ce soit dans le cadre de stages, d'intérim ou de contrats plus pérennes.

L'accompagnement comprend deux phases. Une session collective qui dure un mois, durant laquelle avec l'intervention de partenaires nous allons travailler avec les jeunes aussi bien l'insertion professionnelle que sociale. J'en profite pour remercier très chaleureusement l'ensemble de ces partenaires qui s'investissent depuis 3 ans bénévolement auprès de nos jeunes. Au risque d'en oublier :

- Le Club FACE 78 présente le fonctionnement et l'organisation des entreprises
- Un Coach en co-animation avec un parrain travaille sur les attentes des entreprises
- La Développeuse de l'Apprentissage Territorial, portée par la Mission Locale présente l'apprentissage
- Le CLLAJ SQY présente les différents types d'hébergement et de logement et les démarches à effectuer
- WIMOOV anime un atelier mobilité
- Le Planning Familial anime des ateliers sur la

sexualité et le respect hommes-femmes

- L'IPC intervient sur la prévention santé et présente les bilans de santé,
- Les travailleurs sociaux du Conseil Départemental animent des ateliers budget
- La fondation ORANGE met à disposition un bénévole qui travaille sur la @réputation et les droits en ligne

Après cette phase collective, les jeunes bénéficient d'un accompagnement intensif (au moins une fois par semaine car sinon leur allocation peut être suspendue), en individuel ou en petit groupe afin de rechercher activement des stages ou des emplois.

Nous avions un objectif de 150 entrées, nous n'avons pu en réaliser que 124, car nous manquions de locaux afin d'accueillir les jeunes. Cette difficulté est résolue pour 2019, car la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines nous a mis à disposition des locaux à Guyancourt qu'elle a entièrement rénovés. Cela nous permet de disposer d'un pôle Garantie Jeunes dans lequel nous souhaitons accueillir au moins 200 jeunes par an.

Le PACEA ou Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

La DGEFP a complètement repensé la commande d'accueil et d'accompagnement « contractualisée » avec les Missions Locales, en distinguant l'offre de service concernant les jeunes qui viennent ponctuellement juste pour des informations et les jeunes qui ont besoin d'un accompagnement dans la mise en œuvre de leurs projets. Cet accompagnement proposé après un temps de diagnostic partagé est formalisé par une contractualisation des objectifs et des étapes. Cet accompagnement est très souple en ce qui concerne la durée qui peut aller de quelques semaines à deux ans et la possibilité d'en sortir et d'en bénéficier à nouveau quelques temps après.

A priori la saisie dans Imilo du PACEA permet de valoriser tout l'accompagnement tant professionnel que social.



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Mais cela génère une charge de saisie et de suivi de cette dernière qui amène les conseillers à ne pas retranscrire toute la diversité des thématiques travaillées.

Par ailleurs les attentes de l'Etat en terme de volume de jeunes devant bénéficier du PACEA sont surdimensionnées, car il attend que 80% des premiers accueils entrent dans ce dispositif, ce qui ne correspond pas aux attentes, demandes, besoins et fonctionnements des jeunes.

En 2018, 880 jeunes sont entrés en PACEA, soit 107 de plus qu'en 2017. Nous avons ainsi réalisé 80% de l'objectif assigné par l'Etat. 568 jeunes sont sorties du PACEA, dont 56 % de sorties pour emploi, mais aussi 28% pour abandon ou non-respect des engagements.

🔗 La convention de partenariat renforcé avec Pôle Emploi

Etant membre du Service Public de l'Emploi, nos instances respectives ont négocié au niveau national une convention de partenariat renforcé. Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre de cette convention, des comités opérationnels ont lieu toutes les 6 semaines, ce qui permet de renforcer la communication sur l'actualité de nos structures, l'offre de formation ou les opérations de recrutement.

Cette convention comprend plusieurs volets, dont l'un prévoit que les conseillers PôleEmploi délèguent à la Mission Locale le suivi d'une cohorte de jeunes. Ce sont plutôt des jeunes pour lesquels les conseillers PôleEmploi ont diagnostiqué des difficultés associées, constituant des freins à l'accès rapide à l'emploi.

Pour 2018, nous avons un objectif compris dans une fourchette de 440 à 509 jeunes. 500 jeunes sont entrés en suivi délégué. Nous avons mis fin à l'accompagnement de 578 jeunes, dont 44% pour emploi, 26% pour radiation et 19% pour abandon.

🔗 L'accompagnement vers l'Apprentissage

Le développement du nombre de jeunes se formant via l'apprentissage est un axe prioritaire pour l'Etat et la Région Ile de France. Mais nous manquons de visibilité sur les actions à mener afin de renforcer l'accompagnement des jeunes vers l'entrée en apprentissage. En effet, L'Etat a lancé en 2015 un appel à projet pour une action à mettre en œuvre en 2016. Puis rien de l'Etat en 2017. Et la région a lancé un appel à projet à mettre en œuvre essentiellement sur 2018.

154 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement renforcé et entre autre des « clubs de l'alternance » que nous avons mis en place. Ces clubs réunissaient sur chaque antenne 6 à 8 jeunes qui venaient une fois par semaine mener leurs recherches. A l'issue de cet accompagnement, 105 étaient en situation. 33 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage, 13 un contrat de professionnalisation, 11 ont repris leurs études, 9 sont entrés en formation et 39 ont trouvé un emploi.,

Fin 2018, dans le cadre du PIC, nous avons répondu à un appel à projet visant à préparer les jeunes à entrer en apprentissage, mais à priori, cet appel à projet visait plutôt le financement de passerelles dans les CFA. En 2019 nous allons donc renouveler cet accompagnement renforcé des jeunes cherchant à se former via l'apprentissage, mais sans financement spécifique.



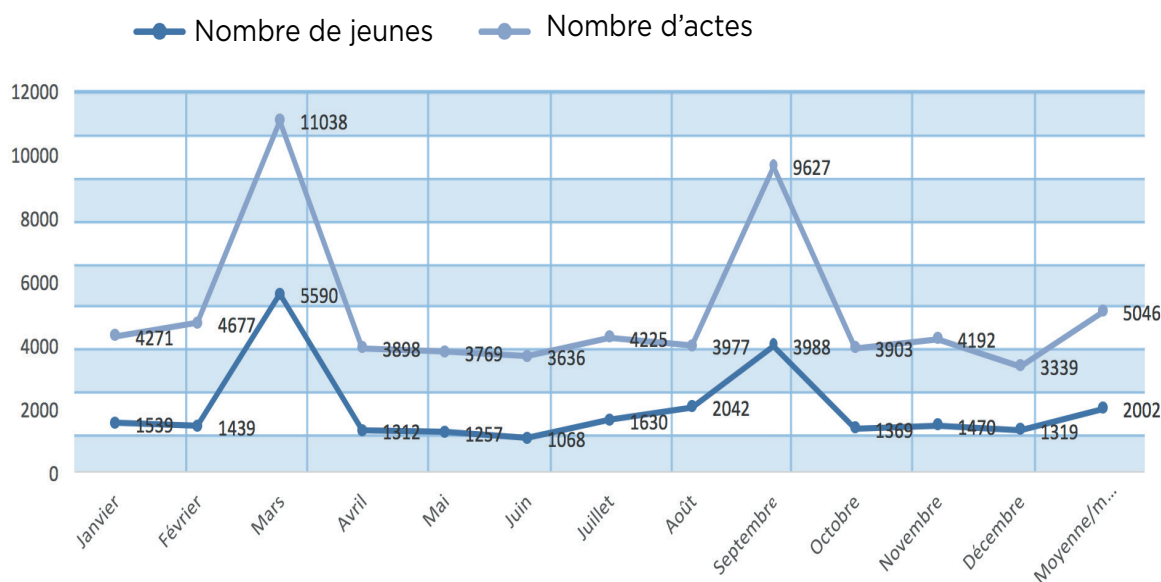
LES ACTES PROFESSIONNELS

📍 Les 58 321 actes professionnels ou événements

Nous restituons ci-dessous, notre activité, telle que nous l'avons saisie dans Imilo. Nous l'avons déjà explicité les années précédentes, la saisie sur Imilo peut être chronophage et donc les conseillers arbitrant entre la saisie et le service rendu aux jeunes ou aux entreprises, arbitrent volontiers pour ce dernier. En outre, cela peut paraître étonnant,

mais il n'existe pas de charte de saisie pour Imilo, logiciel utilisé par l'ensemble des Missions Locales, juste des chartes de recueil de données pour certaines thématiques spécifiques qui n'ont aucun caractère contraignant. En fusionnant avec la Mission locale, nous nous sommes rapidement rendu compte nous avons des pratiques de saisie très différentes quant à la qualification des actes professionnels. Nous avons travaillé à harmoniser cette saisie, mais certaines habitudes bien ancrées perdurent.

Nombre d'actes professionnels et de jeunes en contact par mois :



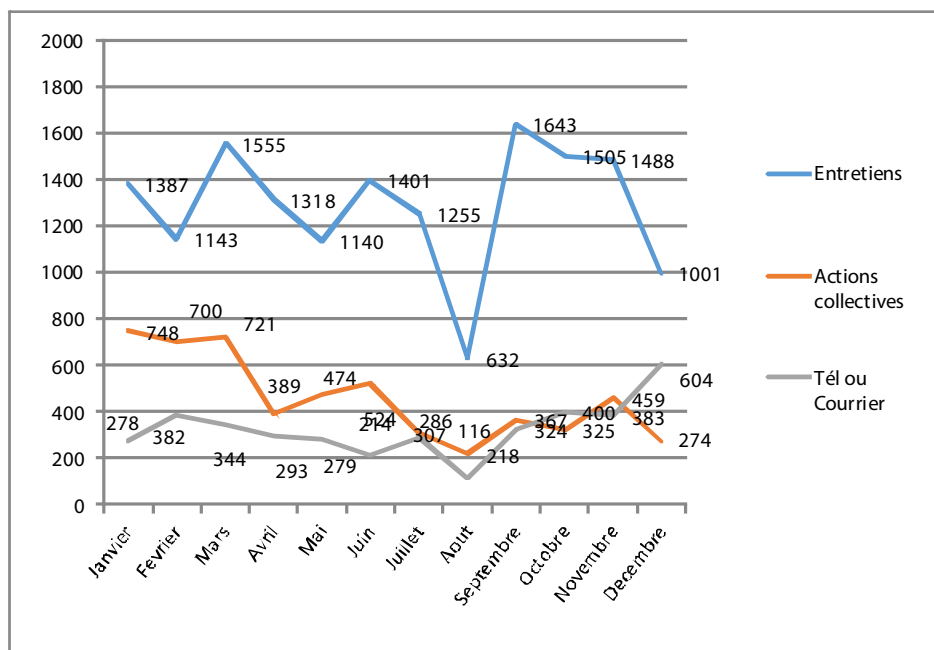
Ces deux courbes connaissent des pics importants et principalement en mars et en septembre. Cela est dû d'une part à des envois de mails ou sms groupés afin d'informer les jeunes sur des opérations de recrutement, des forums, tels le forum emploi

du vélodrome ou des jobs dating que nous avons organisés... ou au travail de relance des jeunes sans contacts depuis quelques mois.



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Nombre et type de contacts directs avec les jeunes par mois:



Nous avons fait le choix de ne présenter dans ce diagramme que les actes professionnels individualisés, qui reflètent un contact et un échange concret avec les jeunes. Les entretiens individuels qui constituent le cœur de notre relation et de notre travail avec les jeunes, mais pas l'unique modalité, en représentent 60%. On constate une certaine saisonnalité dans notre activité avec un pic de septembre à novembre, et aussi une faible fréquentation durant les périodes de congés scolaires liée en premier lieu au fonctionnement des jeunes, et aussi à une moindre disponibilité de nos moyens humains.

🔗 Les 50992 propositions ou actes de service

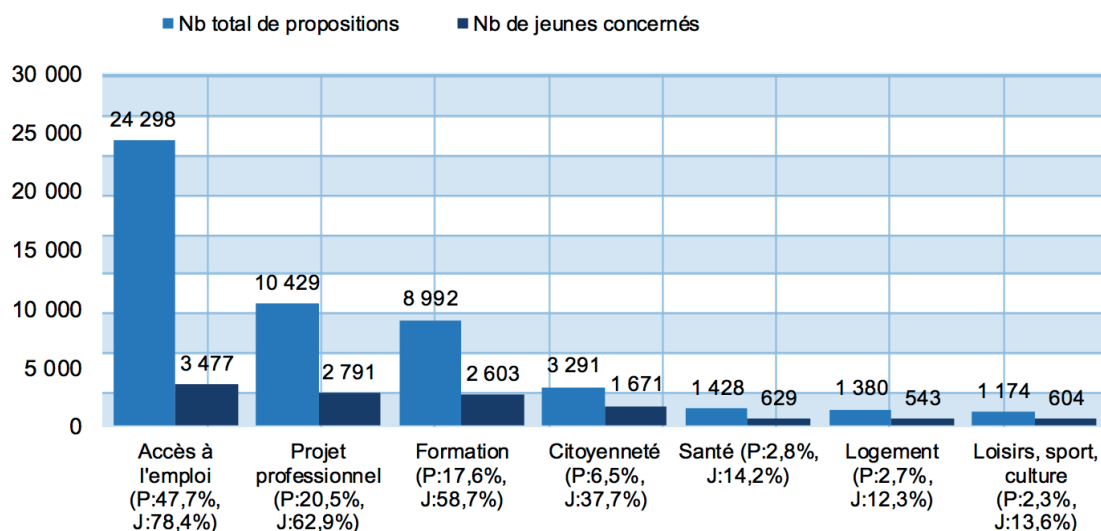
Nous venons de présenter les événements, c'est-à-dire les contacts avec les jeunes, nous allons

maintenant détailler succinctement le contenu de ce qui a été travaillé durant ces temps d'échanges, et donc apporter un éclairage qualitatif sur notre activité et sur sa diversité. Nous nous appuyons sur ce que les conseillers ont saisi sur Imilo, sachant la saisie pouvant être fastidieuse, on peut considérer qu'au moins 20% des propositions ne sont pas saisies.

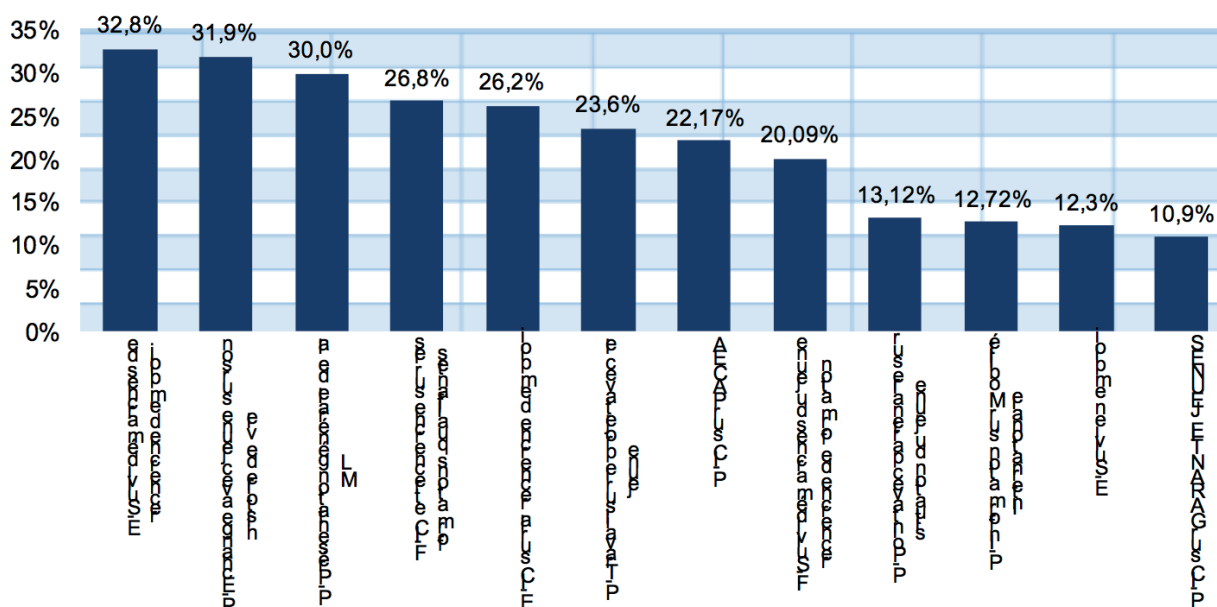
Quasiment la moitié des actes professionnels que nous avons réalisés concernent l'accès à l'emploi, et plus des trois quarts des jeunes en ont bénéficié. Si l'on y ajoute le travail sur le projet professionnel et l'accès à la formation cela représente plus de 85% des thèmes travaillés par les conseillers. Mais les thématiques « sociales » même si elles ont généré moins d'actes professionnels ont cependant chacune concerné entre 12.3 et 37.7% des jeunes, ce qui confirme que les jeunes ont besoin qu'on les accompagne simultanément dans leur insertion professionnelle et sociale.



les 50992 actes de service par thème:



Pourcentage de jeunes concernés par les 12 propositions les plus utilisées :



Logiquement, les 12 propositions les plus utilisées concernent l'insertion professionnelle. La majorité des propositions étant créées localement par chaque structure, avec la fusion, nous avons dû

très rapidement mener un travail de fond sur l'harmonisation de l'offre de propositions et aider l'équipe à la comprendre et se l'approprier. Tout n'est pas totalement abouti.

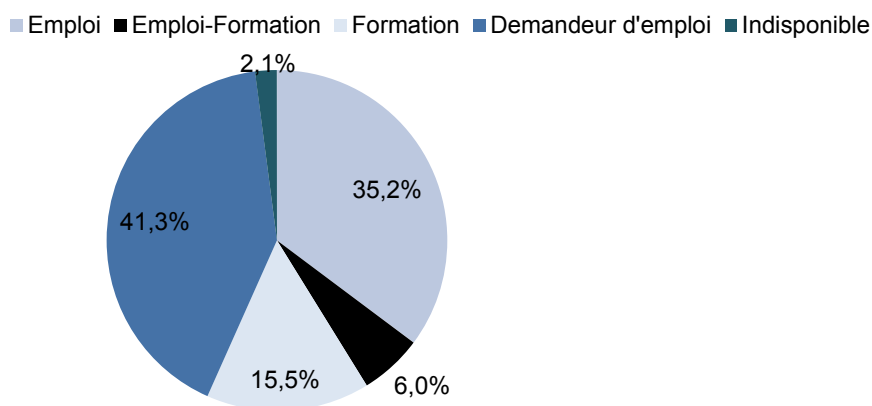


L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ

Situation des jeunes au 31/12/2018

Plus précisément, il s'agit soit de la situation des jeunes au 31 décembre, soit de la dernière situation connue.

Dernière situation connue des 4552 jeunes:

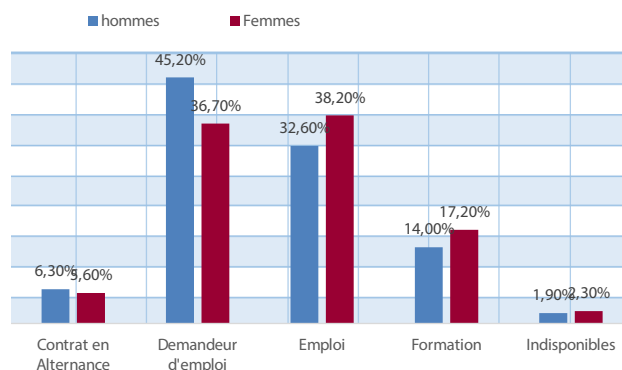


A la fin de l'année, 1603 jeunes sont en emploi, 705 en formation, 272 en contrat en alternance, 1878 jeunes étaient demandeurs d'emploi engagés activement ou non dans leurs démarches, et 94 jeunes sont indisponibles, du fait de maladie, maternité, incarcération....

Pour la deuxième année consécutive, le pourcentage de jeunes en emploi baisse de 1.3 points et est de 6 points inférieur à celui des jeunes en recherche d'emploi. Nous devons déplorer la suppression des

emplois d'avenir et la réorientation des CAE vers d'autres publics. En effet si fin 2017, 135 jeunes étaient en contrat aidé, ils n'étaient plus que 30 fin 2018, or nous observons que le nombre de jeunes en emploi a baissé de 102. Sinon les pourcentages de jeunes en formation ou en contrat en alternance baisse très modérément, tandis que celui des jeunes en recherche d'emploi augmente de 2.2%.

Situation des jeunes par sexe :

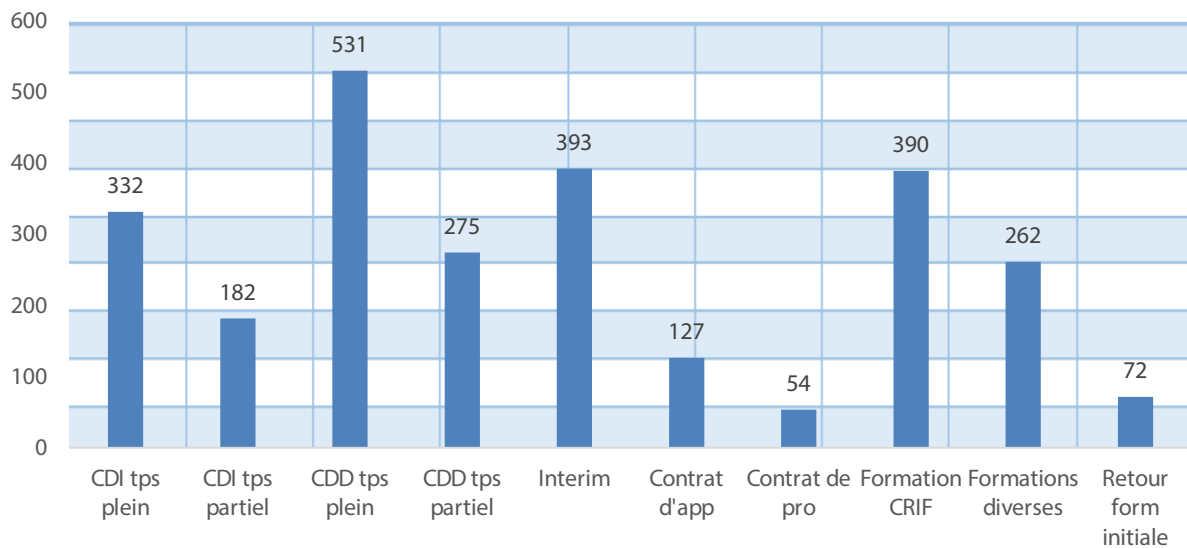




Nous constatons années après années que les jeunes femmes s'insèrent plus facilement que les jeunes hommes, et cela n'est pas dû uniquement à leur niveau d'études plus élevé, mais sans doute

plus à leur capacité de projection dans l'avenir, et à leur positionnement par rapport à la construction de leur avenir.

Principaux types d'entrées en contrats ou en formation :



Cette année, nous avons saisi dans Imilo, 5012 entrées en situation dans l'année, qui ont concerné 3017 jeunes, soit 66% des jeunes en contact.

Le nombre réel est supérieur, mais certains contrats courts en intérim ou CDD ne sont pas systématiquement saisis, et tous les jeunes ne nous informent pas de leurs changements de situation.

Par rapport à l'année précédente, les CDI restent stables, tandis que les CDD baissent d'environ 15%. Les entrées en contrats en alternance restent faibles, tandis que les entrées en formation après avoir fortement augmenté en 2017, baissent et retrouvent leur niveau de 2016.



ACTIVITÉ DES SITES

TOTAL SQYWAY 16/25						
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2018	2018 / 2017	2017	2017 / 2016	2016	2016 / 2015
Total jeunes reçus	4552	-2,4%	4665	-1,7%	4745	-5,6%
Dont nouveaux jeunes	1363	-6,5%	1457	-5,8%	1546	-5,7%
Age des jeunes reçus au 31 décembre						
16-17	135	3,0%	162	3,5%	137	2,9%
18-21	1895	41,6%	1786	38,3%	1787	37,7%
22-26	2522	55,4%	2717	58,2%	2821	59,5%
Sexe des jeunes reçus						
H	2442	53,6%	2441	52,3%	2464	51,9%
F	2110	46,4%	2224	47,7%	2281	48,1%
Niveau de formation des jeunes reçus						
VI	557	12,2%	627	13,4%	419	12,4%
V Bis	484	10,6%	519	11,1%	469	13,9%
V	1273	28,0%	1344	28,8%	1043	30,9%
IV et +	2238	49,2%	2175	46,6%	1440	42,7%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre						
emploi	1603	35,2%	1705	36,5%	1390	41,2%
emploi-formation	272	6,0%	296	6,3%	192	5,7%
formation	705	15,5%	741	15,9%	477	14,2%
demandeur d'emploi	1878	41,3%	1826	39,1%	1237	36,7%
indisponible	94	2,1%	97	2,1%	75	2,2%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu						
Entretiens individuels	15468	3,4	17568	3,8	10319	3,1
Activités collectives	5511	1,2	6590	1,4	4134	1,2
Téléphone et courrier	3903	0,9	4984	1,1	4888	1,5
Mail et SMS	23733	5,2	13381	2,9	ND	ND
Administratif	9706	2,1	10495	2,2	6484	1,9
Total et nbre/jeune	58321	12,8	53018	11,4	25825	7,7
Actes de service et % de jeunes concernés						
Emploi	24298	78,4%	27270	75,9%	18159	74,3%
Formation	8992	62,9%	9144	50,2%	7777	54,6%
Projet professionnel	10429	58,7%	11773	58,5%	13350	72,4%
Logement	1380	12,3%	1511	11,0%	1383	12,9%
Citoyenneté	3291	37,7%	2581	22,6%	1581	21,7%
Santé	1428	14,3%	1722	14,0%	1190	14,7%
Loisirs, sport, culture	1174	13,6%	1090	7,5%	1032	6,1%
Total et Nombre/jeune	50992	11,2	55091	11,8	44472	9,4

SQYWAY 16/25-FC juin 2019

ACTIVITÉ DES SITES



	TOTAL SITE GUYANCOURT						% tot ML
	2018	2018 / 2017	2017	2017 / 2016	2016	2016 / 2015	2017
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2							
Total jeunes reçus	1037	1,6%	1021	-0,4%	1025	-4,9%	23%
Dont nouveaux jeunes	373	-2,4%	382	13,7%	336	-21,9%	27%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	31	3,0%	32	3,1%	34	3,3%	23%
18-21	444	42,8%	419	41,0%	395	38,5%	23%
22-26	562	54,2%	570	55,8%	596	58,1%	22%
Sexe des jeunes reçus							
H	586	56,5%	535	52,4%	519	50,6%	24%
F	451	43,5%	486	47,6%	506	49,4%	21%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	76	7,3%	78	7,6%	72	7,0%	14%
V Bis	142	13,7%	133	13,0%	143	14,0%	29%
V	294	28,4%	320	31,3%	337	32,9%	22%
IV et +	525	50,6%	490	48,0%	473	46,1%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	399	38,5%	361	35,4%	436	42,5%	25%
emploi-formation	65	6,3%	72	7,1%	52	5,1%	24%
formation	147	14,2%	165	16,2%	125	12,2%	21%
demandeur d'emploi	401	38,7%	397	38,9%	392	38,2%	21%
indisponible	25	2,4%	26	2,5%	20	2,0%	27%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	2 728	2,6	2 840	2,8	2 603	2,5	18%
Activités collectives	914	0,9	1 466	1,4	1 173	1,1	17%
Téléphone et courrier	876	0,8	735	0,7	1 185	1,2	22%
Mail et SMS	3 784	3,6	274	0,3	ND	ND	16%
Administratif	2 167	2,1	1 939	1,9	1 769	1,7	22%
Total et nbr/jeune	10 469	10,1	7 254	7,1	6 730	6,6	18%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	5 175	71,6%	4 834	75,4%	4 937	71,2%	21%
Formation	1 972	46,8%	1 823	51,1%	2 032	48,6%	22%
Projet professionnel	2 120	54,8%	2 500	54,8%	2 832	62,7%	20%
Logement	309	9,8%	342	11,2%	402	11,1%	22%
Citoyenneté	460	21,0%	377	17,0%	352	18,7%	14%
Santé	166	7,2%	259	8,7%	191	8,2%	12%
Loisirs, sport, culture	52	2,2%	149	3,6%	129	2,1%	4%
Total et Nombre/jeune	10254	9,9	10284	10,1	10875	10,6	20%



ACTIVITÉ DES SITES

2013	TOTAL SITE ELANCOURT						% tot ML
	2018	2018 / 2017	2017	2017 / 2016	2016	2016 / 2015	2017
Total jeunes reçus	904	-8,1%	984	-1,6%	1000	-7,7%	20%
Dont nouveaux jeunes	272	-18,6%	334	-7,0%	359	-9,6%	20%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	33	3,7%	65	6,6%	47	4,7%	24%
18-21	391	43,3%	398	40,4%	388	38,8%	21%
22-26	480	53,1%	521	52,9%	565	56,5%	19%
Sexe des jeunes reçus							
H	466	51,5%	521	52,9%	515	51,5%	19%
F	438	48,5%	463	47,1%	485	48,5%	21%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	151	16,7%	173	17,6%	153	15,3%	27%
V Bis	83	9,2%	110	11,2%	127	12,7%	17%
V	256	28,3%	251	25,5%	278	27,8%	22%
IV et +	414	45,8%	450	45,7%	442	44,2%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	332	36,7%	388	39,4%	426	42,6%	21%
emploi-formation	79	8,7%	70	7,1%	71	7,1%	29%
formation	147	16,3%	166	16,9%	157	15,7%	21%
demandeur d'emploi	323	35,7%	335	34,0%	326	32,6%	17%
indisponible	23	2,5%	25	2,5%	20	2,0%	24%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	2639	2,9	3124	3,2	3475	3,5	17%
Activités collectives	1036	1,1	1724	1,8	1532	1,5	19%
Téléphone et courrier	951	1,1	1188	1,2	2037	2,0	24%
Mail et SMS	3204	3,5	285	0,3	ND	ND	14%
Administratif	1730	1,9	1800	1,8	1985	2,0	18%
Total et nbre/jeune	9560	10,6	8121	8,3	9029	9,0	16%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	5140	72,7%	6 259	76,0%	6 034	75,1%	21%
Formation	2026	50,1%	2 388	56,3%	2 686	55,9%	23%
Projet professionnel	2863	65,5%	3 714	76,3%	5 145	77,0%	27%
Logement	319	12,6%	341	12,0%	356	11,0%	23%
Citoyenneté	547	26,7%	471	21,7%	465	21,6%	17%
Santé	265	12,3%	407	13,5%	384	13,9%	19%
Loisirs, sport, culture	193	8,4%	295	9,7%	474	8,5%	16%
Total et Nombre/jeune	11353	12,6	13875	14,1	15544	15,5	22%

SQYWAY 16/25-FC juin 2019

ACTIVITÉ DES SITES



	TOTAL SITE TRAPPES						% tot ML
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2018	2018 / 2017	2017	2017 / 2016	2016	2016 / 2015	2017
Total jeunes reçus	1163	-4,4%	1217	-9,6%	1346	-5,0%	26%
Dont nouveaux jeunes	311	-4,3%	325	-15,4%	384	0,5%	23%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	33	2,8%	35	2,9%	29	2,2%	24%
18-21	479	41,2%	455	37,4%	482	35,8%	25%
22-26	651	56,0%	727	59,7%	835	62,0%	26%
Sexe des jeunes reçus							
H	621	53,4%	626	51,4%	689	51,2%	25%
F	542	46,6%	591	48,6%	657	48,8%	26%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	186	16,0%	194	15,9%	194	14,4%	33%
V Bis	135	11,6%	156	12,8%	199	14,8%	28%
V	332	28,5%	366	30,1%	428	31,8%	22%
IV et +	510	43,9%	501	41,2%	525	39,0%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	385	33,1%	446	36,6%	528	39,2%	24%
emploi-formation	51	4,4%	55	4,5%	69	5,1%	19%
formation	175	15,0%	155	12,7%	195	14,5%	25%
demandeur d'emploi	530	45,6%	532	43,7%	519	38,6%	28%
indisponible	22	1,9%	29	2,4%	35	2,6%	23%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	4026	3,5	4099	3,4	4241	3,2	26%
Activités collectives	2261	1,9	2020	1,7	1429	1,1	41%
Téléphone et courrier	1080	0,9	1023	0,8	1666	1,2	28%
Mail et SMS	4043	3,5	391	0,3	ND	ND	17%
Administratif	3216	2,8	2409	2,0	2730	2,0	33%
Total et nbre/jeune	14626	12,6	9942	8,2	10066	7,5	25%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	7 069	71,6%	6 855	73,5%	7 188	75,9%	29%
Formation	2 372	51,2%	2 704	56,2%	3 059	58,2%	26%
Projet professionnel	3 825	68,1%	4 226	72,1%	5 373	76,4%	37%
Logement	532	16,3%	541	15,6%	625	15,8%	39%
Citoyenneté	954	30,1%	800	23,8%	764	24,1%	29%
Santé	703	21,6%	744	23,8%	615	20,3%	49%
Loisirs, sport, culture	476	10,1%	475	9,0%	429	7,3%	41%
Total et Nombre/jeune	15931	13,4	16345	13,4	18053	13,4	31%

SQYWAY 16/25-FC juin 2019



ACTIVITÉ DES SITES

	TOTAL SITE PLAISIR						% tot ML
	2018	2018 / 2017	2017	2017 / 2016	2016	2016 / 2015	2017
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2							
Total jeunes reçus	1448	0,3%	1443	5,0%	1374	-5,2%	32%
Dont nouveaux jeunes	407	-2,2%	416	-10,9%	467	8,6%	30%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	38	2,6%	30	2,1%	27	2,0%	28%
18-21	581	40,1%	514	35,6%	522	38,0%	31%
22-26	829	57,3%	899	62,3%	825	60,0%	33%
Sexe des jeunes reçus							
H	769	53,1%	759	52,6%	741	53,9%	31%
F	679	46,9%	684	47,4%	633	46,1%	32%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	144	9,9%	182	12,6%	ND	ND	26%
V Bis	124	8,6%	120	8,3%	ND	ND	26%
V	391	27,0%	407	28,2%	ND	ND	22%
IV et +	789	54,5%	734	50,9%	ND	ND	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	487	33,6%	510	35,3%	ND	ND	30%
emploi-formation	77	5,3%	99	6,9%	ND	ND	28%
formation	236	16,3%	255	17,7%	ND	ND	33%
demandeur d'emploi	624	43,1%	562	38,9%	ND	ND	33%
indisponible	24	1,7%	17	1,2%	ND	ND	26%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	6075	4,2	7505	5,2	ND	ND	39%
Activités collectives	1300	0,9	1380	1,0	ND	ND	24%
Téléphone et courrier	996	0,7	2038	1,4	ND	ND	26%
Mail et SMS	12702	8,8	12431	8,6	ND	ND	54%
Administratif	2593	1,8	4347	3,0	ND	ND	27%
Total et nbre/jeune	23666	16,3	27701	19,2	ND	ND	41%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	6 914	64,1%	9 322	76,1%	ND	ND	28%
Formation	2 622	40,4%	2 229	40,0%	ND	ND	29%
Projet professionnel	1 621	57,5%	1 333	37,4%	ND	ND	16%
Logement	220	6,1%	287	8,2%	ND	ND	16%
Citoyenneté	1 330	49,0%	933	26,2%	ND	ND	40%
Santé	294	9,3%	312	9,7%	ND	ND	21%
Loisirs, sport, culture	453	22,9%	171	7,6%	ND	ND	39%
Total et Nombre/jeune	13454	9,3	14587	10,1	ND	ND	26%

SQYWAY 16/25-FC juin 2019



NOMBRE DE JEUNES ET DE PREMIERS ACCUEILS PAR COMMUNE

	2018		20
	Jeunes en suivi	Dont premiers accueils	Jeunes en suivi
Coignières	101	27	104
Elancourt	408	116	448
Guyancourt	428	143	406
La Verrière	136	33	153
Les Clayes-sous-bois	323	93	352
Magny les Hameaux	116	37	116
Maurepas	217	79	239
Montigny le Bretonneux	309	111	312
Plaisir	853	233	783
Trappes en Yvelines	1076	290	1132
Voisins le Bretonneux	72	27	73
Villepreux	138	37	147
Total Saint Quentin en Yvelines	4177	1226	4265
Beynes	78	23	87
Bois d'Arcy	108	51	104
Chavenay	3	1	4
Jouars-Pontchartrain	23	9	20
Le Mesnil Saint-Denis	25	11	25
Neauphle le Château	21	6	31
Neauphle le Vieux	5	2	5
Saint-Germain de la Grange	9	5	11
Saint-Rémy l'Honoré	2	2	3
Thiverval-Grignon	7	2	8
Total autres communes	281	112	298
Hors territoire	94	25	102
TOTAL	4552	1363	4665

Mission locale SQY
Batiment FORCES
1, rue des Hêtres
78190 Trappes

SQYWAY 1625
PRENEZ LA BONNE DIRECTION